

BRUXELLES
FORMATION



former pour l'emploi

PLAN D'ACTION 2023

2023, l'année de la sécurisation
des parcours de formation

www.bruxellesformation.brussels



Rapport online
www.bruxellesformation.brussels

NOS VALEURS



La satisfaction
des stagiaires



La diversité



La collaboration



La reconnaissance
et l'épanouissement
du personnel



L'amélioration continue
et la gestion
du changement



La responsabilité
sociétale et
environnementale

Sommaire

Avant-propos	4		
Les enjeux de Bruxelles Formation pour 2023-2027	6		
2023, l'année de la sécurisation des parcours de formation	10		
L'offre de formation régie par Bruxelles Formation	12		
La mission de régie de Bruxelles Formation	13		
Les objectifs pour 2023	14		
L'offre régie par Bruxelles Formation	19		
L'offre et les priorités 2023 de nos centres de formation	23		
BF bureau & services	24		
BF carrefour au sein de la Cité des métiers	26		
BF construction	27		
BF digital	29		
BF espaces numériques	31		
BF langues	33		
BF logistique	34		
BF management	36		
BF métiers urbains	38		
BF technics	39		
BF tremplin	41		
BF entreprises – la formation des travailleurs	43		
Les stages et formations en entreprise	45		
		L'offre des Partenaires et le développement d'une culture partenariale forte	46
		L'identification, la validation des compétences et la reconnaissance des compétences acquises en formation	49
		L'identification des compétences	49
		La validation des compétences	49
		La reconnaissance des compétences acquises en formation	51
		Les Plans et les Projets 2023 de Bruxelles Formation	52
		Les Plans et leurs priorités pour 2023	54
		Les Projets et leurs priorités en 2023	62
		Les Projets en Partenariat	71
		Les priorités de nos Directions	73
		Direction générale	74
		Budget, Comptabilité et Finances	75
		Études et Développement	76
		Production de la Formation	78
		Ressources humaines	80
		L'informatique	81
		Infrastructure	82
		Communication	83
		Juridique	84





Avant-propos



2023 marque le lancement de notre nouveau [Contrat de gestion 2023-2027](#) et l'adoption -prévue en juin- de notre Plan de gestion 2023-2027 qui en est sa déclinaison opérationnelle.

Un des enjeux fondamentaux auxquels le contrat de gestion répond est celui de la sécurisation des parcours de formation pour nos usagers : de la prise en compte du 'bagage de compétences' et des talents des candidats stagiaires jusqu'à l'organisation, étape par étape, de leur parcours de formation (remise à niveau, formations linguistiques, numériques, qualifiantes...) en gardant toujours en point de mire notre objectif commun : le retour à l'emploi.

2023 ancre solidement Bruxelles Formation dans un avenir à moyen terme qui se traduit par une vision 2027 (voir infra, pages 7-8) qui, nous l'espérons, pourra être soutenue par les moyens de la programmation FSE+.

Nos publics prioritaires sont :

- Les personnes les plus éloignées du marché de l'emploi : jeunes sans emploi, ni diplôme, ni travail (NEET'S), chômeurs de longue durée et publics qui rencontrent des obstacles d'accès à la formation ;
- Les femmes et les hommes dans les formations orientées métiers où elles/ils sont minoritaires afin de veiller à une plus grande mixité, tout en ayant une attention particulière pour le public féminin ayant été davantage impacté par la crise sanitaire ;
- Y compris les travailleurs en reconversion répondant à ces critères.

En 2023, Bruxelles Formation porte une offre de formation ambitieuse pour les Bruxelloises et les Bruxellois grâce à la motivation d'une équipe de 620 collaborateurs, animée par [nos valeurs](#) et grâce à la force d'un réseau de partenaires ancrés dans nos quartiers. Cette ambition se traduit par :

- Une capacité d'accueil de 22.811 places en centre de formation (y compris 100% en ligne) pour des chercheurs d'emploi (soit plus de 200 places supplémentaires par rapport à 2022) ; places auxquelles il importe d'ajouter l'objectif de 2.600 formations en entreprise ;
- Le renforcement de l'offre de validation des compétences qui se traduit par un objectif de délivrance de plus de 1.500 titres de compétence, dont 530 via épreuves.

Le Plan d'action 2023 est le fruit d'un travail d'équipe approuvé par les membres du Comité de gestion en réponse au budget obtenu par le service public francophone de la formation professionnelle à Bruxelles.

Excellentes découvertes !



Olivia P'TITO
Directrice Générale



Les enjeux de Bruxelles Formation pour 2023-2027



LES ENJEUX AUXQUELS LE CONTRAT DE GESTION DE BRUXELLES FORMATION doit répondre sont au nombre de 6 :

1. Le développement des compétences des chercheurs d'emploi bruxellois - y compris linguistiques et numériques - en concordance avec l'évolution du marché du travail y inclus dans sa dimension sectorielle, et les opportunités des métiers qui recrutent.
2. La mobilité intra et interrégionale, voire internationale.
3. Le développement de nouvelles méthodes pédagogiques (hybridation, agilité et modalités innovantes d'apprentissage).
4. La sécurisation des parcours de formation (formations transversales – préqualifiantes – qualifiantes) en particulier pour la population précarisée.
5. La valorisation des compétences acquises à l'étranger par une partie importante des chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris.
6. La mixité de genres et d'âges visant à améliorer la diversité et l'inclusion.

LA VISION DE BRUXELLES FORMATION à 5 ans tient en 7 évolutions majeures :

1. En 2027, le **parcours de formation de l'usager sera simplifié, fluidifié et sécurisé** grâce notamment au **renforcement des passerelles entre la formation, l'accompagnement et l'accrochage des publics éloignés du marché de l'emploi** tout en s'appuyant sur **une transformation digitale adaptée et inclusive**. Chaque compétence acquise sera valorisée dans le dossier unique du chercheur d'emploi en vue de simplifier sa rencontre avec les compétences recherchées par les employeurs.
2. En 2027, Bruxelles Formation sera devenu un **partenaire privilégié des employeurs et des fonds sectoriels bruxellois** (notamment via sa **participation active au sein des Pôles Formation Emploi**) car l'offre sur mesure et le recours aux formations en entreprises (FPIE) permettront -notamment dans le cadre de la Garantie Solutions Employeurs- de re-localiser l'embauche sur le territoire bruxellois en permettant aux chercheurs d'emploi bruxellois d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder aux emplois des secteurs porteurs.
3. En 2027 Bruxelles Formation aura **déployé pleinement son rôle de Régisseur de la formation professionnelle** au service de la simplification et de la sécurisation des parcours des stagiaires en tant que **moteur d'un réseau des acteurs du développement des compétences menant à l'emploi** (OISP, formation PME, VDAB Brussel, pré-qualifiant, promotion sociale...) en articulation avec l'Enseignement (Observatoire du qualifiant et Instance Bassin). L'offre sera plus cohérente, les choix des



usagers facilités, les calendriers synchronisés et ce, grâce à un travail partenarial effectué en confiance et en complémentarité.

4. En 2027, la **lutte contre la précarité des stagiaires sera renforcée** en développant des actions positives encourageant leur participation, notamment à travers la mise en place d'un revenu de formation, de conditions de vie en formation et d'équipements utiles dans le développement de leurs compétences.
5. En 2027, le **fonctionnement du paysage de la formation professionnelle sera simplifié** et l'apprentissage en milieu de travail valorisé. Bruxelles Formation, en collaboration étroite avec la Cité des métiers, a également l'ambition d'être au cœur du pilotage de l'**orientation tout au long de vie**¹ s'inscrivant dans la volonté politique des Gouvernements de formaliser et d'améliorer les dispositifs d'orientation. Ce développement devra nécessairement s'articuler en complémentarité par rapport à l'offre des acteurs locaux (maisons de l'emploi et de la formation, CPAS, missions locales...) mais également par rapport à celle des acteurs sectoriels (Fonds sectoriels, Pôles Formation Emploi, Centre de référence,...).

6. En 2027, afin de **répondre au besoin d'inclusion numérique**, Bruxelles Formation développera son offre de formation et de testing de base en compétences numériques en cohérence avec le bilan de compétences linguistiques et numériques réalisé par Actiris. Les actions, les mesures d'accompagnement et d'aide seront poursuivies et amplifiées afin de permettre un accès plus simple et démocratique au monde du digital. Ceci en préservant les modalités en présentiel ou non-digitales qui restent essentielles en fonction des besoins et capacités des publics.
7. Enfin, en 2027, Bruxelles Formation **approfondira davantage son expertise pédagogique en tant qu'acteur public de référence**, ce à travers la modularisation des formations, le développement des compétences des formateurs ou encore la plus-value qu'apportent les modalités digitales ou hybrides lorsque celles-ci sont adaptées à la formation et au public en vue de mener toujours plus de Bruxellois et Bruxelloises vers l'emploi.

(1) Définition du Conseil de l'Europe de l'orientation tout au long de la vie : « Processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences. L'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion des carrières. »



NOS VALEURS

Depuis 2019, six valeurs ont été choisies pour incarner le projet de Bruxelles Formation. Elles ont été le fruit de plusieurs sondages et ateliers collaboratifs afin de les faire vivre au quotidien à travers les actions, démarches et comportements des équipes pédagogiques et administratives.

Le Contrat de gestion 2023-2027 – et son opérationnalisation – représentent autant d'occasions d'incarner ces valeurs de façon transversale et durable.



2023, l'année de la sécurisation des parcours de formation



La Sécurisation des parcours de formation a été mise en avant en cohérence avec le Plan d'action Régie de Bruxelles Formation ([voir infra, page 13](#)). Permettre aux usagers de mener des parcours complets et sécurisés est bien l'objectif principal de Bruxelles Formation, le fil rouge de son action.

L'ensemble des actions contribuera à sécuriser les parcours des usagers, en offrant des parcours de formation sans *trou* entre les modules, plus lisibles, plus prévisibles, plus simples administrativement et, chaque fois que ce sera possible, plus rapides.

Les questions liées à la précarité socio-économique et numérique des stagiaires constituent certainement les plus grands obstacles à la sécurisation des parcours, ils font l'objet du Plan de lutte contre la précarité des stagiaires et du Plan pour l'autonomie et l'inclusion numérique de Bruxelles Formation ([voir infra, page 57](#))

Au-delà des questions socio-économiques, les questions administratives et de calendrier constituent d'autres obstacles au suivi de parcours de formation sécurisés. Ces questions sont instruites d'une part au travers du développement d'un Contrat parcours pour une partie des stagiaires et d'autre part grâce à l'amélioration de l'encadrement des stagiaires et à leur (ré)orientation en amont, en aval et durant leur formation.

Les autres actions prioritaires contribuent à sécuriser les parcours en améliorant la lisibilité de l'offre par la modernisation des outils en ligne notamment, en facilitant les transitions entre les différentes étapes d'un parcours de formation (par une construction plus collective de l'offre de formation et par la certification) et en offrant des formations adaptées au projet professionnel et aux capacités des stagiaires.





L'offre de formation régie par Bruxelles Formation



➡ LA MISSION DE RÉGIE DE BRUXELLES FORMATION

La mission de régie de l'offre de formation professionnelle est une mission de Bruxelles Formation prévue dès le Décret fondateur de 1994.

Pour 2023-2025, un nouveau Plan d'action Régie est prévu, en suivi du Plan d'action 2020-2022. Ce plan d'action sera opérationnalisé par le service Régie qui déploie la mission de régisseur de l'offre de formation professionnelle et de validation des compétences de Bruxelles Formation afin d'améliorer la cohérence globale du dispositif bruxellois, au bénéfice de l'utilisateur.

Le Plan d'action se structure autour des quatre axes de la mission de Régie :

- Axe 1 : Sécuriser les parcours des usagers
- Axe 2 : Garantir la qualité des formations et de la certification
- Axe 3 : Développer les partenariats
- Axe 4 : Réguler l'offre de formation, de validation des compétences et de certification.

2023 sera plus particulièrement consacrée à la mise en œuvre et au développement de réseaux des acteurs de la formation de l'enseignement et de validation des compétences dont l'offre est régie par Bruxelles Formation. Les premiers domaines de formation dans lesquels seront déployés ces réseaux n'ont pas été choisis au hasard, ils correspondent d'une part

à ceux des Pôles Formation Emploi, existants ou à venir et d'autre part à des domaines de formation répondant aux besoins des usagers, qu'ils soient demandeurs d'emplois ou employeurs :

- Réseau des métiers du Numérique
- Réseau des métiers du Transport et de la Logistique
- Réseau des métiers du Chiffre
- Réseau des métiers de la Construction
- Réseau des métiers de l'Industrie technologique
- Réseau des métiers de la Santé

Ces réseaux permettront de renforcer les coopérations existantes, d'identifier les manques éventuels, de développer de nouvelles modalités de coopération et d'organiser la concertation entre partenaires pour mieux répondre aux besoins des usagers, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou employeurs.

Le Service régie poursuivra également la diffusion et la présentation du [Catalogue de l'offre de formation](#) (anciennement nommé Cadre commun de programmation, devenu depuis 2019 le document introductif de référence pour les partenaires ainsi que pour les services d'orientation vers la formation professionnelle, qu'ils soient à la Cité des métiers, dans les antennes Actiris, dans les CPAS ou ailleurs.



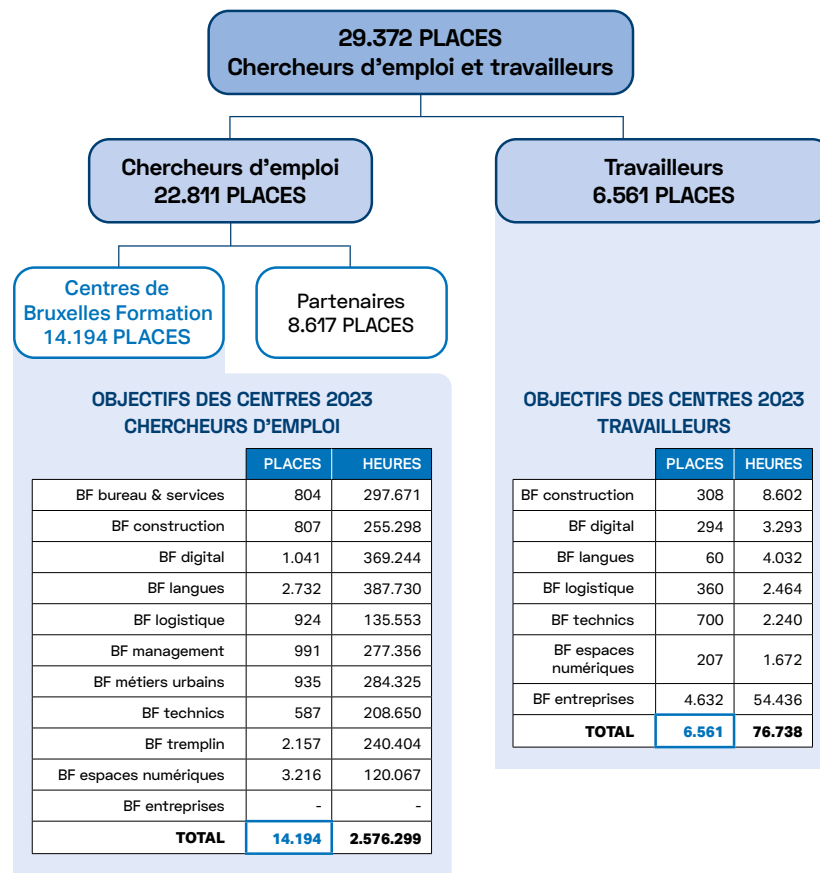
➔ LES OBJECTIFS POUR 2023

Garantir la capacité d'accueil des chercheurs d'emploi et des travailleurs par la régie de plus 29.000 places de formation dans les Centres de Bruxelles Formation et chez ses Partenaires.

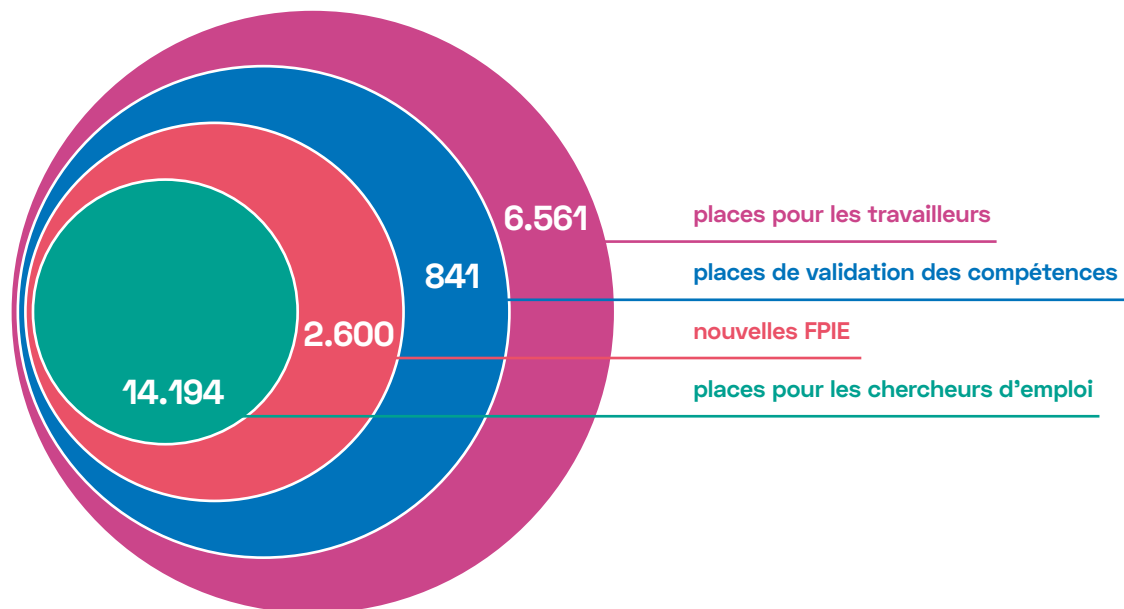
Le renforcement de la qualification et de l'employabilité des chercheurs d'emploi est la priorité centrale et la première mission de Bruxelles Formation. Ainsi, en 2023, la capacité d'accueil des chercheurs d'emploi en formation est assurée par les Centres de Bruxelles Formation à concurrence de plus de 14.000 places (hors formations en entreprises) et par ses Partenaires à concurrence de plus de 8.000 places.

Parmi ces 14.000 places, plus de 3.000 places sont dédiées à la formation 100% en ligne des chercheurs d'emploi.

Concernant la formation des travailleurs, BF entreprises principalement et les autres Centres de Bruxelles Formation ouvriront 6.561 places en 2023.



Bruxelles Formation a pour objectifs en 2023 de soutenir son offre dans ses centres de formation et en entreprises :



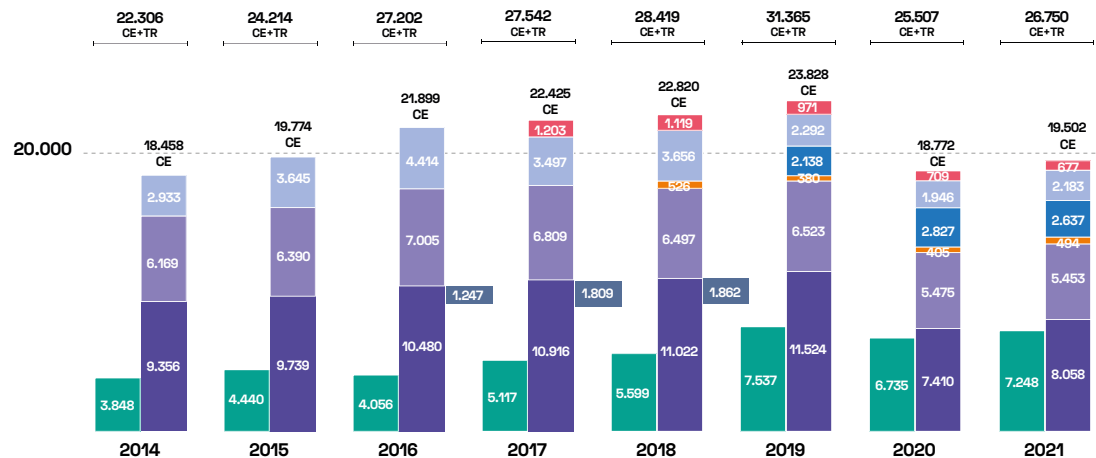
Annuellement, Bruxelles Formation définit :

- un objectif de formation et de validation en **nombre de places ouvertes aux stagiaires**
- un objectif de résultats en **nombre de stagiaires formés**.

En 2021, ce sont 19.502 places qui ont été occupées par des chercheurs d'emploi dont 2.183 places de stages et formations en entreprises. Ce sont 13.821 chercheurs d'emploi distincts qui ont été formés en centres (Bruxelles Formation et ses Partenaires) dont 2.149 en entreprises, contre 13.409 chercheurs d'emploi formés en 2020 dont 1.912 en entreprises.



NOMBRE DE PLACES OCCUPÉES PAR DES CHERCHEURS D'EMPLOI ET DES TRAVAILLEURS (2014-2021)



PLACES OCCUPÉES PAR DES TRAVAILLEURS (TR)

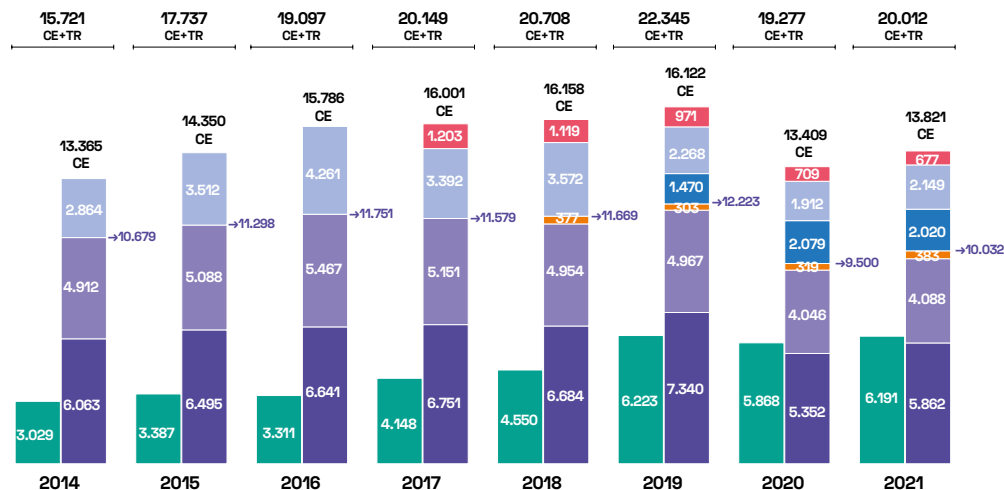
Formation des travailleurs et autres statuts

PLACES OCCUPÉES PAR DES CHERCHEURS D'EMPLOI (CE)

- Stages First (gérés par Actiris)
- Stages et formations en entreprises
- Formation e-learning
- Mobilité (Forem/VDAB)
- Formation chez les partenaires de Bruxelles Formation
- Espace public numérique de formation
- Formation dans les centres de Bruxelles Formation



NOMBRE DE CHERCHEURS D'EMPLOI ET DE TRAVAILLEURS FORMÉS* (2014-2021)



STAGIAIRES DISTINCTS TRAVAILLEURS (TR)

Stagiaires distincts travailleurs et autres statuts

STAGIAIRES DISTINCTS CHERCHEURS D'EMPLOI (CE)

- Stages First (gérés par Actiris)
- Stages et formations en entreprises
- Formation e-learning
- Mobilité (Forem/VDAB)
- Formation chez les partenaires de Bruxelles Formation
- Formation dans les centres de Bruxelles Formation

*Les totaux sont exprimés en stagiaires distincts.

Ex : en 2014, il y a 6.063 chercheurs d'emploi qui ont suivi une formation à Bruxelles Formation + 4.912 chercheurs d'emploi qui ont suivi une formation chez les partenaires = 10.975 (avec doublons). Le total est de 10.679 stagiaires (soit 296 doublons).



🔗 L'OFFRE RÉGIE PAR BRUXELLES FORMATION PRÉSENTÉE PAR NATURE D'ACTION ET DOMAINE DE FORMATION

Annuellement, Bruxelles Formation définit son offre de services à destination des chercheurs d'emploi et des travailleurs.

Plus spécifiquement pour les chercheurs d'emploi, l'offre veille à rencontrer leurs besoins, ceux des employeurs et du développement économique de la Région bruxelloise. Bruxelles Formation et ses Partenaires développent chaque année une offre par domaine de formation.

Dans le cadre de la mission de Régie de Bruxelles Formation, le Catalogue de l'offre de formation définit une offre ventilée en 20 domaines pour les formations professionnalisantes. En 2023, il intègre, pour la quatrième fois, l'offre régie par le SFPME et celle régie par le VDAB Brussel.

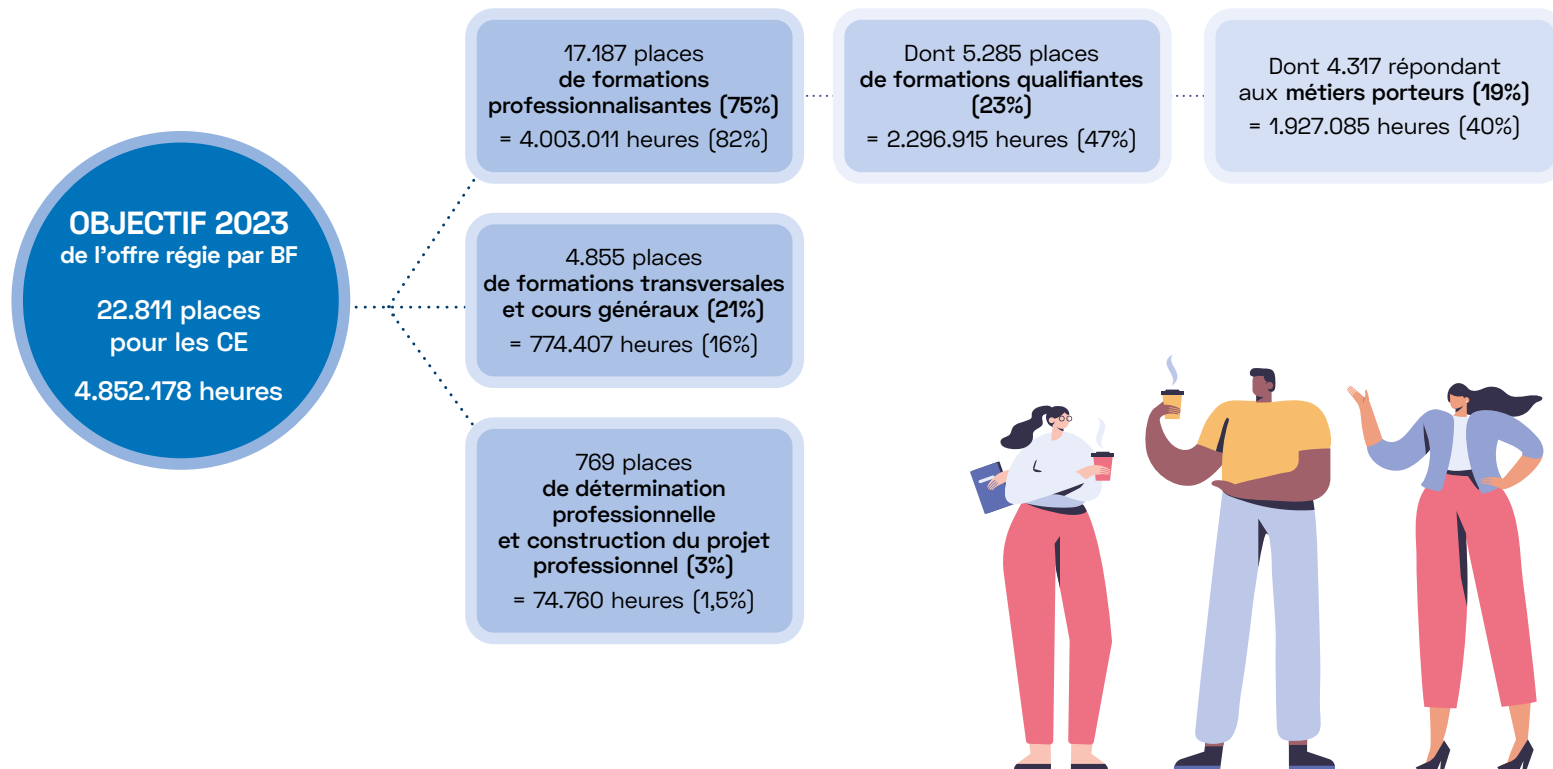
Pour chaque domaine, l'offre est présentée par nature d'action : formations professionnalisantes (acquisition de compétences permettant l'exercice d'un métier déterminé) ou transversales (acquisitions de compétences utiles à l'insertion socioprofessionnelle, non directement liées à un métier).

Les 22.811 places prévues en 2023 sont réparties en trois catégories :

- Plus de 17.000 places en formations professionnalisantes qui permettent aux chercheurs d'emploi d'apprendre les compétences professionnelles nécessaires pour l'exercice d'un métier, soit près de 900 places supplémentaires par rapport à 2022 ;
- Près de 5.000 places en formations transversales et cours généraux pour répondre aux besoins des chercheurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi, dont les profils nécessitent une préparation pour leur permettre ensuite d'intégrer une formation professionnalisante, soit 623 places en moins par rapport à 2022 ;
- 769 places permettant aux chercheurs d'emploi de les sensibiliser à un métier, les orienter et les accompagner dans la construction et la sécurisation de leur projet professionnel, soit 50 places de moins qu'en 2022.

Parmi les formations professionnalisantes, près de 5.300 places et la moitié des heures sont dédiées aux formations qualifiantes visant l'apprentissage d'un métier. Parmi celles-ci, plus de 4.300 places permettent d'apprendre un métier qui recrute.





Présentation de l'offre par domaine de formation

Bruxelles Formation et ses Partenaires ont développé leur offre dans plusieurs domaines de formation prioritaires, tels les domaines de l'Horeca, le secteur tertiaire avec les formations en Gestion, Management et Administration ou encore, en lien avec le développement des Pôles Formation Emploi, dans les domaines de la Logistique, des Industries technologiques, de la Construction et du Numérique.

La Gestion, Management et Administration ainsi que le Numérique restent les premiers domaines de l'offre de formations professionnalisantes et ce, en réponse aux besoins importants en la matière des chercheurs d'emploi et des employeurs bruxellois.

Offre de formation professionnalisante, régie par Bruxelles Formation, ventilée par domaine

DOMAINE	PLACES	HEURES	Places
Gestion, Management et Administration	3.979	872.960	
Informatique, ICT et Economie numérique	2.933	784.947	
Horeca	2.038	274.375	
Langues orientées métier	1.843	299.248	
Transport et Logistique	1.480	144.051	
Social, Santé, Sport et Soins du corps	1.308	413.215	
Construction	1.275	525.916	
Industries technologiques	757	247.359	
Commerce	547	174.190	
Sécurité et Prévention	382	59.866	
Environnement, Agriculture, Animaux et Nature	147	61.130	
Nettoyage	108	23.692	
Automobile et Mobilité urbaine	100	48.183	
Culture et Arts du spectacle	93	7.340	
Education, Formation et Pédagogie	62	5.277	
Alimentation, Métiers de bouche et Industries agroalimentaires	60	24.788	
Habillement et Confection	40	24.744	
Tourisme et Événementiel	35	11.731	
Patrimoine et Artisanat	-	-	
Communication, Information et Documentation	-	-	
TOTAL FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES	17.187	4.003.011	

Focus sur l'offre de formations qualifiantes

Les formations qualifiantes consistent soit en l'apprentissage d'un métier, d'une profession ou d'une fonction, soit en l'actualisation et la qualification dans le métier, la profession ou la fonction. Elles doivent concourir à l'accès à un emploi qualifié dans un secteur professionnel, public ou privé. Ces 5.285 places constituent 23% des 22.811 places disponibles pour les chercheurs d'emploi.

En outre, parmi les formations qualifiantes régies par Bruxelles Formation, 82% des places et des heures organisées répondent aux « métiers qui recrutent ».

La colonne « Métiers qui recrutent » remplace dorénavant la colonne « Porteur/Pénurie/Critique » en adoptant la définition des Contrats de gestion 2023-2027 de Bruxelles Formation et d'Actiris : les « métiers qui recrutent englobent les fonctions critiques, les métiers en pénurie ainsi que les métiers porteurs d'insertion. », le site web www.actiris.brussels permet de trouver plus de précisions concernant ces catégories.

Le premier domaine de l'offre de formations qualifiantes est la Gestion, le Management et l'Administration, suivi par le Numérique, le Social et la Santé, le Transport et Logistique, la Construction, les Industries technologiques,

ces 6 domaines parmi lesquels s'inscrivent le déploiement des 4 Pôles Formation Emploi Technicity.brussels, Logisticity.brussels, Digitalcity.brussels et Constructcity.brussels.

FORMATIONS QUALifiantES					dont Métiers porteurs	
Par domaine	Places	% (places)	Heures	% (heures)	Places	Heures
Gestion, Management et Administration	1.142	22%	508.536	22%	1.087	488.892
Informatique, ICT et Economie numérique	793	15%	442.301	19%	737	411.120
Social, Santé, Sport et Soins du corps	761	14%	334.908	15%	747	333.452
Transport et Logistique	598	11%	118.449	5%	442	89.418
Construction	556	11%	314.872	14%	556	314.872
Industries technologiques	501	9%	197.849	9%	378	144.149
Commerce	325	6%	115.367	5%	30	7.860
Horeca	190	4%	118.679	5%	154	101.949
Sécurité et Prévention	186	4%	27.802	1%	150	16.680
Nettoyage	58	1%	13.452	1%	0	0
Automobile et Mobilité urbaine	56	1%	34.678	2%	0	0
Habillement et Confection	40	1%	24.744	1%	0	0
Alimentation, Métiers de bouche et Industries agroalimentaires	36	1%	18.692	1%	36	18.692
Tourisme et Événementiel	28	1%	10.702	0%	0	0
Environnement, Agriculture, Animaux et Nature	15	0%	15.885	1%	0	0
TOTAL	5.285		2.296.915		4.317	1.927.085

➡ L'OFFRE ET LES PRIORITÉS 2023 DE NOS CENTRES DE FORMATION



BF bureau & services



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



804 places



297.671 heures



L'OFFRE DE BF BUREAU & SERVICES

BF bureau & services organise des formations qualifiantes relatives aux métiers suivants :

- Employé administratif/employée administrative
- Employé administratif/employée administrative des services commerciaux
- Assistant/assistante de direction trilingue – Office manager trilingue
- Secrétaire
- Secrétaire juridique
- Employé/employée en ressources humaines
- Conseiller/conseillère service clientèle en partenariat avec CEFORA
- Agent/agente en comptabilité
- Bureautique - Suite Office 2019 niveau expert, Certification TOSA
- Agent administratif/agente administrative dans le secteur de la santé - secrétariat médical avec l'ULB
- Bureautique et Communication numérique pour employé/employée
- PowerUP – Bureautique et Communication numérique en partenariat avec CEFORA, Certification TOSA
- E-working et techniques de télétravail



BF bureau & services

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF BUREAU & SERVICES

- Le déploiement du centre comme coupole de référence pour les métiers de la comptabilité avec l'EPFC et d'autres partenaires ;
- Le développement avec l'EPFC d'une formation en applications comptables : winbook, popsy, bob, Yuki, Odoo et Excel pour comptabilité ;
- La poursuite du projet stage en entreprise suite à des épreuves de validation des compétences ;
- L'augmentation du nombre de stages d'achèvement en entreprise et de Formations professionnelles individuelles en entreprise (FPIE) ;
- Le développement de la validation des compétences pour les personnes en situation de handicap, les détenus et ex-détenus ;
- L'intégration des compétences comportementales dans les formations du centre ;
- La mise en œuvre de la démarche référentielle pour Employé administratif RH, Secrétaire Juridique, Conseiller service clientèle et Office manager trilingue ;
- La mise en place des midis de conversation en néerlandais.



BF carrefour au sein de la Cité des métiers



Cité des métiers
Beroepenpunt
.brussels 



✓ L'OFFRE DE LA CITÉ DES MÉTIERS

La Cité des métiers est un lieu multi-partenarial d'information, de conseils et d'orientation tout au long de la vie, pour tous les publics :

- Où l'utilisateur est mis au centre des dispositifs ;
- Où l'utilisateur vient et obtient des conseils pour élaborer son projet professionnel ;
- Où l'utilisateur a la possibilité de participer à des événements organisés in situ par la Cité des métiers et ses partenaires [journées d'information, ateliers, conférences...].

Composée de conseillers venant de différents partenaires, la Cité des métiers accueille les usagers individuellement, en groupe ou en ligne.

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF CARREFOUR AU SEIN DE LA CITÉ DES MÉTIERS

- La stabilisation des projets de la nouvelle programmation FSE+ avec une montée en puissance à la fois quantitative et qualitative ;
- Le renforcement du partenariat avec les acteurs locaux (CPAS, ASBL...) de l'orientation pour toucher le public en dehors des murs de la Cité des métiers et la consolidation de la collaboration avec les Pôles Formation Emploi ... (cf. Plan d'actions Outreach) ;
- La consolidation des services et activités existants afin d'augmenter le résultat quantitatif, qualitatif et la satisfaction des usagers avec pour année de référence, 2019 ;
- La participation avec le Formtruck et en collaboration avec des partenaires locaux, à la mise en œuvre, dans les quartiers statistiquement les plus pertinents, de projets pilotes inspirés du modèle des « territoires zéro chômage de longue durée » pour mieux répondre aux besoins du public ;
- Le renforcement de la collaboration avec les partenaires pour une orientation adaptée du public en alphabétisation et la découverte des métiers et des formations qui y mènent ;
- La création d'actions d'orientations articulées dans le cadre de la sécurisation des parcours de formation des chercheurs d'emploi ;
- La participation de BF carrefour au développement de Youth CDM.



BF construction



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



807 places



255.298 heures



L'OFFRE DE BF CONSTRUCTION

Sur un vaste espace de 13.000 m² à Neder-over-Heembeek, BF construction organise des formations qualifiantes principalement liées aux métiers de la construction :

- Technicien de chantier orienté préparation/technicienne de chantier orientée préparation
- Technicien de chantier orienté exécution/technicienne de chantier orientée exécution
- Carreleur/carreleuse
- Coffreur/ coffreuse
- Couvreur/couvreuse
- Installateur/installatrice électricité résidentielle
- Maçon/maçonne
- Monteur/monteuse en construction bois
- Monteur/monteuse en chauffage et sanitaire
- Ouvrier/ouvrière voiriste
- Peintre en bâtiment
- Plafonneur cimentier/plafonneuse cimentière
- Technicien chaudière G1 et L/technicienne chaudière G1 et L
- Technicien de surface/technicienne de surface
- Dessinateur/dessinatrice en construction
- Dessinateur/dessinatrice BIM Revit Architecture
- Dessinateur/dessinatrice DAO/CAO
- Utilisation rationnelle de l'énergie, construction durable, isolation et étanchéité à l'air

Ces formations, qui intègrent systématiquement les dernières évolutions techniques notamment en éco-construction, forment de futurs salariés et sont suivies d'un stage d'achèvement en entreprise. Certaines d'entre elles sont précédées d'une préformation.



BF construction

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF CONSTRUCTION

- La mise en place de vidéos promouvant les métiers de la construction avec un lien direct vers l'inscription au test ou au rendez-vous de sélection ;
- BF construction comme acteur majeur du Plan Rénovation bruxellois, du Green Deal européen... tant en termes de compétences techniques qu'en termes de formation et de mise à l'emploi.
- La révision des capacités des salles et des ateliers et le redéploiement des capacités du centre de formation ;
- Une attention particulière portée sur l'intégration à part entière des femmes dans le secteur de la construction ;
- Le renforcement de la communication en améliorant la visibilité et l'image du centre de manière globale ;
- La participation à la mise en place du Pôle Formation Emploi dans le secteur de la construction et de sa structure physique ;
- La préparation du projet de rénovation du bâtiment de BF construction.



BF digital



✓ L'OFFRE DE BF DIGITAL

L'offre de formation organisée par le centre compte près de 40 produits structurés en 3 lignes de produits : IT, digital media et industries graphiques (via le Cepegre - Centre de perfectionnement du secteur graphique).

Deux types de formation sont proposés aux chercheurs d'emploi :

- Des formations qualifiantes orientées « métier », généralement étalées sur plusieurs mois : développeur/développeuse.Net, administrateur/administratrice réseau certifié/certifiée, data analyst, motion designer 3D, graphic designer...
- Des formations modulaires, orientées vers la découverte ou le perfectionnement dont la durée est la plus courte possible (de quelques jours à quelques semaines) et qui visent l'apprentissage d'une technologie ou d'une compétence spécifique : l'essentiel des systèmes et réseaux, introduction à l'intelligence artificielle, création d'un site Web avec WordPress, vidéo numérique pour le Web...

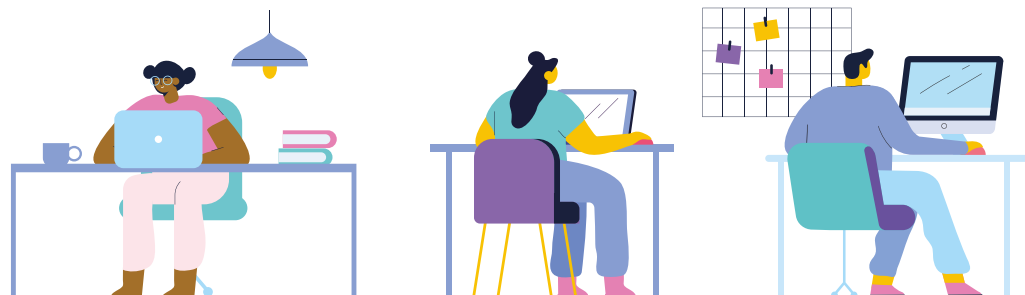
OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



1.041 places



369.244 heures

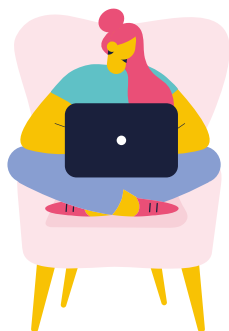


BF digital



! LES PRIORITÉS 2023 DE BF DIGITAL

- La mise en place d'un cadre pour gérer de manière raisonnée et optimale les demandes de collaboration non planifiées et non budgétées émanant des entreprises ;
- Le renforcement des collaborations internes entre les centres de Bruxelles Formation (BF métiers urbains, BF digital et BF espaces numériques) et au sein du réseau des opérateurs de formation et de validation des compétences des métiers du Numérique ;
- Le lancement de nouvelles formations, courtes et longues, pour les chercheurs d'emploi : Expert en cyber sécurité, Développeur d'applications en Business Intelligence (Data Visualisation)...
- La poursuite du développement du dispositif de validation des compétences, à travers le renforcement des partenariats avec d'autres opérateurs (promotion, guidance, refresh) ;
- Pour BF digital – cepegra, l'adaptation de l'offre de BF digital sur base des investissements réalisés en 2022.



Dans le cadre du déploiement du pilier formation-validation des compétences du Pôle Formation Emploi Digitalcity.brussels :

- L'optimisation du catalogue de formations courtes pour travailleurs, en collaboration avec l'asbl Digitalcity.brussels et Cefora pour en renforcer la promotion ;
- La poursuite d'actions communes avec les piliers sectoriel et emploi en vue de renforcer la dimension multi-partenaire du Pôle Formation Emploi, notamment dans les relations avec les entreprises.



BF espaces numériques



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



3.216 places



120.067 heures



L'OFFRE DE BF ESPACES NUMÉRIQUES

Articulée autour de trois piliers, l'offre de formation est organisée principalement en partenariat, en recourant à des prestataires externes et avec des contenus et modalités pédagogiques innovants :

L'offre présentielle

- Des initiations bureautiques et internet visant l'autonomie numérique des chercheurs d'emploi avec un objectif de certification de tous les participants ;
- Des préparations aux concours et tests psychotechniques en vue de soutenir les Bruxellois dans leur accession à des postes de la fonction publique avec un objectif de proposer un entraînement post-formation 100% en ligne ;
- Une animation de l'EPN afin d'offrir un espace d'autoformation dédié aux stagiaires en autoformation.

L'offre digitale

- Un catalogue e-learning conséquent et ouvert à différents métiers et secteurs complété par un coaching des apprenants ;
- Des formations longues en blended-Learning sur des métiers porteurs.

L'offre certificative en ligne

- Sur des produits spécifiques pour les stagiaires de tous les centres et des partenaires ;
- Sur l'autonomie numérique pour les chercheurs d'emploi au sein d'antennes Actiris et d'EPN labélisés.



BF espaces numériques

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF ESPACES NUMÉRIQUES

- La mise en réseau au sein de l'écosystème BeCentral afin de tisser des liens concrets avec les acteurs des initiatives entrepreneuriales et pédagogiques déjà en place :
 - Amener les chercheurs d'emplois à l'issue de leur formation vers les acteurs présents via des stages en entreprise, des poursuites de formation ou de « simples » acculturations au digital et à la fibre entrepreneuriale ;
 - Être à même de pouvoir répondre aux besoins de formation des acteurs du campus ;
 - Profiter de l'effet de veille pédagogique et technologique du campus numérique BeCentral pour que l'offre de Bruxelles Formation soit à jour face aux évolutions et besoins de compétences de demain.
- La structuration de l'organisation et de la planification des formations (hors autoformation) ;
- La continuité du déploiement de formations e-learning et blended-learning via notamment la valorisation des heures de formation à distance ;
- L'intégration plus prononcée des actions de lutte contre la fracture numérique, via la mise en œuvre du plan d'autonomie numérique des stagiaires ;
- Le développement d'un coaching visant l'intégralité du catalogue e-learning et permettant l'animation de communautés d'apprentissage ;
- Le renforcement du conseil et de l'orientation des stagiaires ;
- L'amélioration de la visibilité de l'offre du centre de formation ;
- Le renforcement du rôle et de la visibilité de l'EPN ;
- L'adaptation des enquêtes d'évaluation en fin de formation et du Règlement d'ordre d'intérieur à la réalité du centre de formation.



BF langues



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



2.732 places



387.730 heures



L'OFFRE DE BF LANGUES

BF langues dispense des formations en français langue étrangère, néerlandais et anglais pour l'emploi, dans son centre de formation (Orion) ainsi que dans les centres de formations qualifiantes de Bruxelles Formation.

L'approche pédagogique, axée sur les compétences, est ciblée métier et interactive. La méthodologie est particulièrement adaptée aux besoins et difficultés des personnes en recherche d'emploi. Cette approche favorise dès lors l'insertion sur le marché du travail.

Le centre propose également des stages d'immersion linguistique d'une durée de 6 à 8 semaines : ils permettent au stagiaire de faire un pas dans le monde professionnel et de mettre en pratique ses connaissances linguistiques en néerlandais, français ou anglais.



LES PRIORITÉS 2023 DE BF LANGUES

- La mise en place d'une nouvelle procédure d'inscription des stagiaires ;
- La contribution au développement d'un dossier et d'un suivi pédagogique informatisé pour chaque stagiaire ;
- L'implantation du Français langue étrangère (FLE) dans les autres centres de formation de Bruxelles Formation ;
- La finalisation des évaluations de fin de niveau ;
- Le lancement d'une réflexion et d'un réaménagement des activités en amont de la formation en langue pour un meilleur accompagnement des stagiaires.



BF logistique



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



924 places



135.553 heures



L'OFFRE DE BF LOGISTIQUE

À BF logistique, sont organisées des formations qualifiantes vers les métiers de la logistique, en ce inclus le transport :

- Magasinière/magasinier
- Gestionnaire d'approvisionnement et de stock
- Conductrice/conducteur de chariot élévateur
- Conductrice/conducteur poids lourds, ADR - formation de base et citernes et formation continue obligatoire pour les conductrices/conducteurs poids lourds (CAP)
- Conductrice/conducteur autobus-autocar
- Chauffeuse-livreuse/chauffeur-livreur
- Dispatcheuse/dispatcher
- Déclarante/déclarant en douane
- Manageuse/Manager de la chaîne logistique
- Conductrice/conducteur de taxi
- Superviseuse/superviseur en entrepôt



BF logistique

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF LOGISTIQUE

- L'accroissement du nombre de stages d'achèvement et de Formations Professionnelles Individuelles en Entreprise (FPIE) ;
- Le développement de la validation des compétences pour le déclarant en douane ;
- L'analyse de l'opportunité et des modalités de mise en œuvre de formation en horaires décalés.



BF management



L'OFFRE DE BF MANAGEMENT

BF management propose aux chercheurs d'emploi qualifiés (niveau CESS, bachelor ou master) ou pouvant prétendre d'une expérience professionnelle probante, des formations qualifiantes et de perfectionnement en :

- Gestion et finance
- Marketing et commerce
- RH et développement personnel
- Consultance (SAP)...

OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



991 places



277.356 heures



BF management

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF MANAGEMENT

- La mise en production de nouvelles formations en renforçant la collaboration avec les partenaires et les entreprises :
 - Gestionnaire de projets en environnement
 - Business developer (StartUpvie)
 - Gestion en assurances (Wikitree, Actiris)
 - Salesforce (Girleek) ;
- La relance des formations en import/export et du partenariat avec Hub Brussels & Actiris international :
 - Export manager
 - Assistant import-export ;
- L'intégration de nouvelles modalités d'accompagnement en collaboration avec Cefora ;
- Le développement et la systématisation des actions afin de favoriser la mise à l'emploi : valeur ajoutée des partenariats, job days, emailings de fin de formation vers les secteurs/entreprises ;
- Une réflexion sur les modalités de dispense de cours de langues ;
- L'analyse des possibilités de développement de la ligne de produits modulaires pour 2024 : intelligence collective, processus de gouvernance, LinkedIn... ;
- La participation à la réflexion sur la répartition de l'offre dans le domaine des métiers du chiffre, comptabilité et finances ;
- La digitalisation des tests de sélection ;
- La finalisation des certificats et attestations pour les formations du centre ;
- La poursuite des actions en vue de retrouver un taux de remplissage optimal des formations : emailings, visibilité de l'offre, compréhension et ergonomie des fiches formations ;
- La réalisation de vidéos de présentation des activités du centre.



BF métiers urbains



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



935 places



284.325 heures



L'OFFRE DE BF MÉTIERS URBAINS

BF métiers urbains est un centre de formation de proximité axé sur les métiers qui font vivre la ville. Ce centre propose des formations qualifiantes dans les secteurs de l'Horeca, de l'alimentation durable, de la vente, de la transition numérique, de l'accueil et de la sécurité.



LES PRIORITÉS 2023 DE BF MÉTIERS URBAINS

Vu sa position au sein de la Gare Maritime, BF métiers urbains a la volonté d'asseoir son offre de formation au centre des préoccupations régionales et de ses entreprises :

- Le maintien du focus sur les jeunes infrascolarisés et leur formation dans les métiers porteurs d'insertion professionnelle : consolidation de l'amont des formations en collaboration avec BF tremplin et accompagnement pédagogique rapproché en cours de formation ;
- Le renforcement des partenariats Privés-Publics et du lien avec les employeurs, particulièrement en sortie de crise sanitaire : relance de cahiers des charges dans le numérique (codade, e-marketing et e-commerce) et dans le gardiennage avec une mise à l'emploi directe (SECURITAS, G4S, Seris et Protection Unit) ;
- Le développement d'une offre de formation sur mesure comme la préparation pour les moniteurs auto-école ;
- Le remaniement de l'offre Horeca via une analyse sectorielle ;
- L'accroissement du nombre de Formations Professionnelles Individuelles en Entreprise (Securitas, auto-école) ;
- L'analyse des convergences entre le secteur alimentaire (durable) et celui de l'Horeca pouvant mener, à terme, à un Pôle Formation élargi ;
- L'intégration de l'offre digitale du centre dans WorldSkills Belgium.



BF technics



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



587 places



208.650 heures



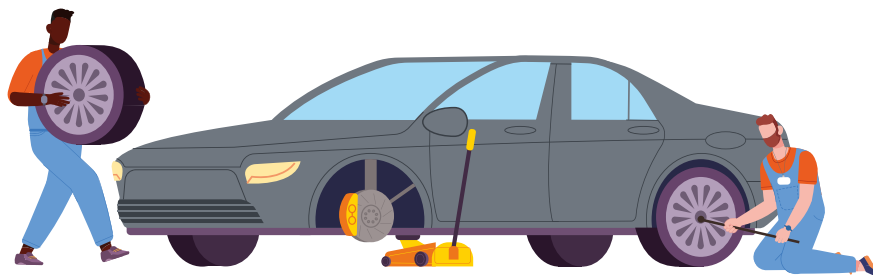
L'OFFRE DE BF TECHNICS

Sur deux sites à Anderlecht (Chaussée de Mons et Technicity.brussels), BF technics propose :

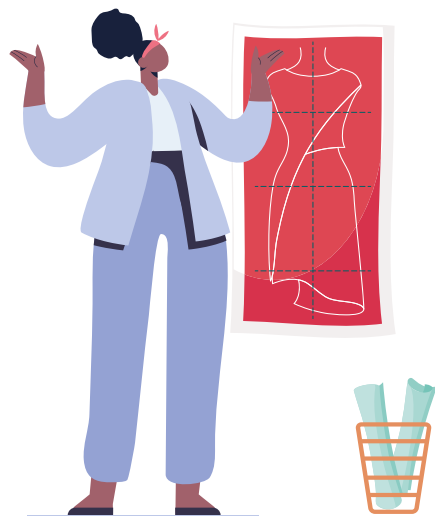
- Des formations qualifiantes dans les domaines de l'industrie technologique, de la mécanique automobile et de la confection pour les chercheurs d'emploi
- Des modules courts et à la carte pour les travailleurs à la demande des secteurs, des fonds sectoriels ou des entreprises.

Les lignes de produits associées au secteur de l'industrie technologique intègrent la dynamique du Pôle Formation Emploi Technicity.brussels : il s'agit des lignes de produits installation et maintenance électromécanique, construction métalliques et bureau d'étude de BF technics.

Les lignes de produits mode et technologie automobile, qui ne font pas partie du secteur de l'industrie technologique, font, quant à elles, partie intégrante de l'offre de BF technics.



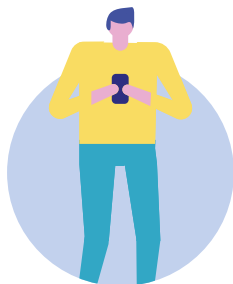
BF technics



! LES PRIORITÉS 2023 DE BF TECHNICS

- Le lancement d'une réflexion sur une restructuration de la filière électromécanique pour plus d'efficacité ;
- L'accompagnement du projet de nouveau bâtiment : phase de désignation du bureau d'étude, participation au comité d'analyse des candidatures et phase de construction prévue pour 2027-2029 ;
- Le développement de l'accompagnement des chercheurs d'emploi en formation :
 - Un accompagnement du recrutement jusqu'à la prise en charge par link (Actiris) ;
 - Une aide à la réussite via un soutien à la méthodologie d'apprentissage et un dépistage d'éventuels troubles « dys » ;
 - La gestion des modules « emploi » du jeudi après-midi, en complément des formations « métier » : permis de conduire, compétences numériques, compétences bureautiques... ;
 - La prévention des conflits, de la démotivation et du décrochage en général ;
 - L'animation d'ateliers spécifiques, notamment sur les compétences comportementales des stagiaires en formation ;
 - La mise en place d'entretiens de sortie et l'analyse des raisons d'abandon ;
- Le lancement d'une réflexion sur les prérequis en matière de compétences cognitives ;
- La poursuite de l'intégration des Organismes d'Insertion socio-professionnelle dans la démarche Pôle Formation Emploi (PFE) via la création de filières pour sécuriser les parcours de formation des stagiaires ;
- La poursuite du développement du catalogue de formations à destination de l'Enseignement et des travailleurs au sein du PFE Technicity.brussels.

BF tremplin



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



2.157 places



240.404 heures



L'OFFRE DE BF TREMPLIN

BF tremplin a pour mission d'aider les chercheurs d'emploi à entrer dans un parcours de formation qualifiante, menant à un métier porteur d'emploi, en leur proposant :

- Des bilans d'acquis de connaissances de base pour orienter les personnes souhaitant entamer un parcours qualifiant ;
- Des modules d'accroche et de mise en projet ;
- Des ateliers découvertes métiers ;
- Des formations de remise à niveau en français, néerlandais, calcul... ;
- Des formations pour se préparer à l'entrée en formation « métiers » ;
- Des formations liées aux compétences transversales : communication, gestion de projet, attitudes emploi, adaptation aux changements, préparation aux tests psycho-techniques... ;
- Une préparation et de l'aide à la recherche de stage/emploi ;
- Un coaching personnalisé tout au long de la formation.

Le centre développe également des projets pilotes innovants de formation (formations de base, en amont de la formation qualifiante) en partenariat avec l'Insertion socio-professionnelle et l'Enseignement de Promotion sociale.



BF tremplin

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF TREMPLIN

- La consolidation de la position de BF tremplin autour des compétences de base :
 - Remobilisation, confiance en soi et mise en projet ;
 - Connaissances de base pré-requises aux formations qualifiantes ou à la reprise d'études (français, calcul, néerlandais, bureautique...);
 - Compétences transversales emploi (softskills, numériques...);
- Le déploiement du projet Step-Up, projet remis dans le cadre de la nouvelle programmation FSE+ avec 3 dimensions :
 - Accrochage des publics éloignés de l'emploi au dispositif de formation ;
 - Renfort de la dimension sectorielle et des mises en pratique métier dans les formations pré-qualifiantes ;
 - Le développement de l'offre dans l'apprentissage des compétences transversales (Softskills, numériques...);
- Le renforcement des partenariats public-privé et des offres formation-emploi
- Le développement de partenariats pour renforcer l'orientation, la remobilisation et la mise en capacité des jeunes chercheurs d'emploi ;
- Le développement de nouvelles formations de base ciblées métier : préparation Boucher-Charcutier, Approche du coding et des métiers du web, préparation Agent d'accueil.



BF entreprises

la formation des travailleurs



OFFRE DE FORMATION / OBJECTIFS 2023



4.632 places



54.436 heures



L'OFFRE DE FORMATION POUR LES TRAVAILLEURS

Au sein de Bruxelles Formation, BF entreprises a pour mission de répondre aux besoins de formation permanente des entreprises et des travailleurs bruxellois.

Le centre accorde un soin tout particulier à répondre sur-mesure aux demandes de ses partenaires : organismes sectoriels et publics bruxellois, entreprises privées ou publiques, marchandes ou non, petites, moyennes ou grandes.

En 2023, le Comité de gestion a confirmé le principe de la complémentarité de l'offre de formation des travailleurs de Bruxelles Formation par rapport à l'offre du marché : celle-ci se traduit essentiellement par le renforcement de la mission d'intérêt général de Bruxelles Formation auprès du public des travailleurs.

Concrètement, prioritaire, la mission d'intérêt général de Bruxelles Formation inclut :

- La réponse aux besoins des travailleurs en insertion : emplois en insertion sous articles 60, CPE, économie sociale et solidaire ;
- La réponse aux besoins exprimés par les secteurs professionnels (qu'il existe ou non un Pôle Formation Emploi - PFE) et le développement de partenariats avec les organismes (inter)sectoriels et/ou publics.

En terme d'offre de formation auprès des travailleurs et entreprises, BF entreprises développe des formations (courtes, 1 à 3 jours) qui s'articulent autour de deux axes : les compétences numériques et les compétences comportementales. Elles sont programmées en version standard à l'agenda inter-entreprises ou déclinées sur-mesure en entreprise.



BF entreprises

Stewards urbains, responsables d'équipe, travailleurs vulnérables ou en reconversion... le centre propose à ses publics très variés un large panel de formations dans les domaines des soft skills, du people management, des compétences digitales, de l'informatique et des outils 2.0, du développement personnel, de la gestion de projet, du tutorat, de la formation de formateurs...

Est également proposé aux travailleurs un accès en ligne à un catalogue varié de formations e-learning. L'objectif est de permettre un apprentissage individuel, en autonomie, avec un horaire et un programme flexibles, à des coûts intéressants. L'offre modulable permet aux entreprises de commander des accès selon la durée et/ou les thématiques souhaitées.

Différentes formules d'apprentissage mixte ('*blended learning*' ou combinaison de modalités pédagogiques présentielles et en ligne) complètent l'offre en digital learning.

! LES PRIORITÉS 2023 DE BF ENTREPRISES

- Le renforcement des collaborations avec les organismes prescripteurs pour les travailleurs en insertion et l'évaluation du pilote « *Parcours agent d'accueil* » pour les travailleurs sous contrat Art. 60 ;
- L'application de la nouvelle politique tarifaire adoptée par le Comité de gestion ;
- La modernisation de l'infrastructure ;
- La pérennisation et le développement de la gamme *Teletravail Essentials* ;
- Le développement de nouveaux produits de formation en puisant dans les compétences complémentaires des nouveaux prestataires issus des marchés cadres ;
- L'évaluation et l'ajustement du calendrier éditorial marketing ;
- Le monitoring de la demande en formations distancielles et hybrides ;
- L'organisation de formations pilotes « *Eco-responsable au travail* ».



Les stages et formations en entreprise



OBJECTIF 2023 :

la conclusion de 2.600 nouveaux contrats FPIE (VDAB + Bruxelles Formation).

Actuellement, la FPIE – Formation professionnelle individuelle en entreprise – est principalement gérée par le service FPIE.

Les objectifs 2023 du Service FPIE sont :

- L'harmonisation des pratiques (un cadre d'analyse des demandes) en veillant à la simplification administrative ;
- L'élargissement du dispositif aux Missions Locales notamment ;
- Avec les centres de formation :
 - Un soutien aux centres dans le traitement des contrats FPIE : BF métiers urbains, BF construction, BF bureau & services ;
 - Un soutien pour les projets de FPIE en alternance avec les Pôles Formation Emploi et les centres de formation de Bruxelles Formation ;
 - La poursuite du projet de validation des compétences en entreprise post-FPIE avec la coupole de validation des métiers du tertiaire.



➡ L'OFFRE DES PARTENAIRES ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE PARTENARIALE FORTE

OBJECTIFS 2023 : Renforcer le rôle de régisseur de Bruxelles Formation pour atteindre plus de 8.600 places de formation pour les chercheurs d'emploi.

Pour le développement de l'offre de formation au profit des publics bruxellois, le travail entre Bruxelles Formation et ses partenaires est essentiel : en effet, l'offre conventionnée concerne plus de la moitié des heures de formation.

La logique partenariale de Bruxelles Formation repose sur quatre axes complémentaires :

- Le développement et le soutien d'une offre de formation qui réponde aux besoins en compétences du marché de l'emploi bruxellois ;
- Le développement et le soutien d'une offre de formation inclusive qui réponde aux besoins pédagogiques et de diversité des publics qui cherchent à se former ;
- Le renforcement du lien stagiaire et entreprise au travers d'outils partenariaux divers ;
- Le travail entre les Institutions et l'adaptation des différents cadres institutionnels afin de permettre l'inclusion en formation des publics fragilisés.



L'un des 3 objectifs du Contrat de gestion 2023-2027 de Bruxelles Formation prévoit une culture partenariale forte qui se traduira par :

- Le développement, la structuration et l'animation de réseaux de partenaires entre opérateurs de formation contribuant à la fluidification du parcours vers l'emploi, grâce à notre mission de régisseur de la formation et de la validation des compétences à Bruxelles ([voir supra, page 13](#)) ;
- Le renouvellement de l'agrément des Organismes d'Insertion socio-professionnelle ;

L'instruction de la possibilité de conventionnement des Organismes d'Insertion socio-professionnelle pour une période de trois ans au lieu d'un an.

De son côté, le Comité de gestion de Bruxelles Formation confirme sa volonté, dans le cadre du développement d'une culture partenariale forte, de :

- Informer les partenaires sur l'objectif prioritaire de sécurisation des parcours de formation ;
- Instaurer un dialogue systématique entre les partenaires et opérateurs de formation et Bruxelles Formation afin d'instruire et déposer des



dossiers répondant aux conditions et critères de sécurisation des parcours de formation pour les publics bruxellois ;

- Favoriser un dialogue plus systématique avec les représentants de la FÉBISP ;
- Entamer une réflexion sur les critères d'innovation requis pour les projets de formation déposés auprès de Bruxelles Formation par les partenaires ISP.

En 2023, l'enjeu principal de Bruxelles Formation sera donc d'emmener nos partenaires dans la démarche de sécurisation des parcours que prévoit notre contrat de gestion 2023-2027 ([voir supra, page 11](#)).

Pour réaliser cet objectif de mise en réseau, BF organisera des rencontres et des journées thématiques dans l'optique de partager une série de constats et d'études qui mettent en exergue notamment le parcours des stagiaires et les transitions entre formation préqualifiante et formation qualifiante organisées par Bruxelles Formation et ses partenaires ([vers l'étude 'Les transitions entre formation préqualifiante et formation qualifiante au regard des conditions de vie des stagiaires'](#)).

Tant pour Bruxelles Formation que pour ses partenaires conventionnés, 2023 sera une année prépondérante pour la programmation du Fonds social Européen (FSE+) dont l'appel à projets se traduira par des conventionnements concrets. Parallèlement, divers appels à partenariats verront le jour en concertation avec Actiris, au premier rang duquel celui dédié à la sécurisation des parcours de formation.

	Places objectifs	Heures objectifs
Opérateurs ISP		
Offre structurelle	5.652	1.808.297
Plan d'action commande de formation - sécurité	112	22.560
Plan d'action commande de formation - alpha	204	55.224
Titres-services	96	9.408
Total	6.064	1.895.489
Opérateurs pour publics en situation de handicap		
Appel à projets	243	34.594
Total	243	34.594
Opérateurs Promotion sociale		
Projets Convention-cadre	432	192.326
Projets hors Convention-cadre	314	75.524
Appel à projets dans le domaine de la santé	54	37.856
Total	800	305.706
Opérateurs Centre de référence		
Horeca Be Pro - notamment avec BF métiers urbains	1.510	40.090
Total	1.510	40.090
Total Partenariat conventionné - Objectifs 2023	8.617	2.275.879

Les Pôles Formation Emploi

En 2023, Bruxelles Formation poursuivra son rôle moteur dans la mise en œuvre des Accords-cadres sectoriels et des Pôles Formation Emploi (PFE), en particulier en coordonnant les missions de formation et de validation des compétences des différents publics-cibles : chercheurs d'emploi, travailleurs, élèves et étudiants, enseignants et formateurs ...

Les PFE concernés sont :



→ **Technicity.brussels**, ouvert au public en 2019, concerne le secteur de l'Industrie technologique (<http://technicity.brussels/>) et est un partenariat public - privé entre le FRMBruelles, Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.



→ **Digitalcity.brussels**, ouvert au public en 2020, concerne les métiers du numérique (<https://digitalcity.brussels/>) et est un partenariat public - privé entre les interlocuteurs sociaux sectoriels (BECI, Agoria, SETCa, CNE et CGSLB), Actiris, Bruxelles Formation et le VDAB Brussel.



→ **Logisticcity.brussels**, ouvert au public en 2021, concerne le secteur du Transport et de la Logistique (<https://www.logisticcity.brussels/>) et est un partenariat public - privé entre les interlocuteurs sociaux sectoriels (FSTL, Logos, Bus-Car, Déménagement, Commerce de combustibles), Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, le Port de Bruxelles et le SFPME.



→ **Construcity.brussels** concerne le secteur de la Construction (<https://www.construcity.brussels/>) et est un partenariat public - privé entre Constructiv, Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB Brussel, Bruxelles Environnement et le SFPME. Dans l'attente de l'ouverture du PFE, les partenaires ont déjà mis en place une antenne (Bruxelles-Ville) avec des permanences pour les différents publics.

Bruxelles Formation contribuera également activement :

- Aux tables-rondes sectorielles organisées par le Ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- À l'analyse de faisabilité d'un Pôle Formation Alimentation durable souhaité par le Gouvernement régional bruxellois et le Collège de la COCOF. La collaboration se poursuit entre Bruxelles Formation, le Centre de référence professionnelle Horeca Be Pro et Horeca Formation.



➡ L'IDENTIFICATION, LA VALIDATION DES COMPÉTENCES ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES EN FORMATION

L'IDENTIFICATION DES COMPÉTENCES

Un [service d'identification des compétences](#) est actuellement disponible en libre accès à la Cité des métiers. Il s'appuie sur la plate-forme de tests DOCIMO qui propose des screenings aux usagers désirant faire le point sur leur niveau de maîtrise d'un métier/métier ([accéder à la liste des métiers concernés par l'identification des compétences](#)). Le screening se compose d'un questionnaire informatisé et d'entretiens avec un conseiller. Les résultats du questionnaire permettront d'envisager diverses pistes d'action comme une validation des compétences, une reprise de formation ou d'études, une recherche d'emploi ou une réorientation.

Il est également prévu d'organiser des actions de screenings dans les centres de formation/validation, les Pôles Formation Emploi et chez d'autres partenaires de Bruxelles Formation.

Dans le cadre de la nouvelle programmation FSE+, un objectif de 150 screenings est établi pour 2023 avec une équipe renforcée au sein de la Cité des métiers.

LA VALIDATION DES COMPÉTENCES

La validation des compétences s'adresse aux personnes disposant de compétences professionnelles et désireuses de les faire reconnaître officiellement et gratuitement via le Titre de compétence délivré au nom de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région wallonne et de la Commission communautaire française.

Le Titre de compétence s'obtient après la réussite d'une épreuve d'évaluation soit dans le cadre de la formation professionnelle (Reconnaissance des Acquis de Formation - VDC via RAF) soit dans le cadre d'une épreuve de validation des compétences organisée dans un Centre de validation agréé (VDC via épreuve) ou dans une entreprise impliquée dans un projet de validation.

Conformément à l'Accord de Gouvernement de la COCOF 2019-2024, Bruxelles Formation participe à l'effort de la Coordination bruxelloise de la validation des compétences pour augmenter l'offre de validation en Région bruxelloise et ce, afin d'atteindre progressivement 4.000 Titres de compétence délivrés annuellement d'ici 2027 via les épreuves de validation ou après formation.



Le fonds de développement, soutenu par le Gouvernement francophone bruxellois à l'initiative du Ministre de la Formation professionnelle, contribue à ce déploiement en dégageant des moyens supplémentaires nécessaires pour augmenter l'offre de validation à Bruxelles.

En 2023, l'objectif bruxellois est de délivrer 2.210 Titres de compétence dont 1.245 via la RAF et 965 via épreuves. L'objectif spécifique de validation des compétences pour Bruxelles Formation (centres et partenaires) est de proposer 841 places en 2023.

BF et ses partenaires	Objectifs 2023		Objectifs 2022	
	Places	Titres de compétences	Places	Titres de compétences
VDC via épreuve	841	530	839	496
VDC via RAF		1.050		1050
Total	841	1.580	839	1546

OBJECTIFS 2023 - Nombre de places en Validation des compétences

	Total Places
CdV bxl Construction	139
CdV bxl Technologiques	64
CdV bxl Logistique	110
CdV bxl Tertiaire	412
CdV bxl Numérique	56
CdV Coach Bruxelles	40
CdV bxl Horeca - horeca Be pro	20
	841

Afin d'optimiser les chances de réussite des candidats aux épreuves de validation, Bruxelles Formation articule l'offre de validation avec d'autres services. C'est ainsi que les candidats se voient proposer, quand cela est nécessaire, des modules courts de formation, préparatoires aux épreuves de validation (ex. révision pneu pour le mécanicien d'entretien auto, connaissance du RGIE pour l'installateur électricien résidentiel, prise en main du véhicule pour le conducteur de chariot élévateur, Excel niveau opérationnel pour l'employé administratif...).

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ACQUISES EN FORMATION

La reconnaissance des compétences acquises en formation est exprimée par un certificat : soit un CECAF, certificat de compétences acquises en formation, soit un CAFS, certificat d'acquis de formation spécifique. Le nombre de certificats délivrés est en constante progression au fur et à mesure du déploiement du dispositif.

La certification en 2022

Nombre de CECAF délivrés en 2022	772
Nombre de CAFS délivrés en 2022	583
Nombre d'AP délivrées en 2022	241
Nombre d'AFP délivrées en 2022	286

Par ailleurs, soucieux de délivrer un document officiel à tous les stagiaires terminant une formation, Bruxelles formation a complété son système d'attestation par deux documents : l'attestation de formation professionnelle (AFP) et l'attestation de participation (AP). Le déploiement du système complet et harmonisé d'attestations sur l'ensemble de l'offre de Bruxelles Formation est un objectif pour 2023 pour l'ensemble des centres de formation. Un autre objectif est le positionnement dans le Cadre francophone des certification (CFC) de toutes les certifications de Bruxelles Formation non adossées à des profils du SFMQ.

La certification des formations qualifiantes continuera, quant à elle, de s'élargir aux partenaires conventionnés avec Bruxelles Formation, en particulier dans le domaine de l'Horeca. Différentes modalités d'information, de formation et d'accompagnement méthodologique continueront d'être déployées par Bruxelles Formation en collaboration avec la FeBISP afin de mobiliser les partenaires OISP dans la mise en œuvre du processus Évaluation – Certification – Qualité. En 2023, les domaines Santé/Aide aux personnes et Informatique seront explorés prioritairement.



Les Plans et les Projets 2023 de Bruxelles Formation



En termes de définitions, Bruxelles Formation a confirmé les acceptations suivantes :

- Un plan est, par essence, transversal et est un ensemble de projets et/ou d'actions visant à atteindre un objectif stratégique du Contrat de gestion de Bruxelles Formation.
- La définition confirmée pour un projet est celle présentée lors des formations en Gestion de projet : *Un projet est un condensé d'actions, de management pendant une période durant laquelle on organise des idées, des Hommes, des ressources et des faits. Un projet véhicule le changement, il est temporaire, transversal, unique et s'accompagne d'incertitude¹.*

À Bruxelles Formation, un projet peut faire partie d'un Plan et doit répondre aux critères suivants :

- Impact stratégique, qui répond à des objectifs prioritaires, en particulier du Contrat de gestion, et qui amène du changement au sein de Bruxelles Formation. Ce critère est le critère déterminant pour qu'un dossier entre en logique projet.
- Mobilisation de ressources de plusieurs entités et/ou de ressources financières
- Temporaire – Début et fin identifiés
- Complexité et nécessité d'établir un périmètre : séquence d'activités et livrables finaux



1. Définition et caractéristiques d'un projet - Serhani Zakhia (« La gestion de projets » Syllabus de formation).

➔ LES PLANS ET LEURS PRIORITÉS POUR 2023

Le Plan Bien-être au travail – volet psychosocial

Dans le cadre de sa politique globale de prévention des risques au travail, Bruxelles Formation porte une attention particulière à la prévention des risques psychosociaux.

À partir du Plan global de prévention Bien-être au travail 2019-2023, de nombreux projets ont été réalisés et ce sont concrétisés à travers l'émergence collective des valeurs de Bruxelles Formation, des conférences et ateliers sur la prévention de l'épuisement professionnel, la structuration de l'accompagnement à la reprise après une absence de longue durée, la désignation de personnes de confiance, l'élaboration d'une méthodologie de Gestion de projet et de son guide méthodologique, le dispositif d'entretien de fonctionnement, l'organisation des points pôles, la rubrique bien-être sur l'intranet, l'organisation de plusieurs baromètres du bien-être au travail en 2020 et 2021, la procédure d'accueil et d'intégration d'un nouveau collaborateur...

Ces actions seront pérennisées en 2023 pour s'ancrer durablement dans les pratiques de Bruxelles Formation.

Par ailleurs, la crise sanitaire vécue depuis mars 2020 a engendré du retard dans la mise en œuvre de certaines actions de prévention en matière de bien-être – volet psychosocial du personnel.

Plusieurs actions transversales au sein de Bruxelles Formation feront l'objet d'une attention particulière en 2023 et sont identifiées comme prioritaires dont :

- Le parcours de formation des managers ;
- Le travail collaboratif et l'implémentation d'outils collaboratifs ;
- L'alignement du support et cœur de métier sur la compréhension du changement et sa déclinaison dans les équipes ;
- La pérennisation des plateformes 'Gestionnaires pédagogiques' des pôles ;
- La poursuite des actions de sensibilisation à la prévention de l'épuisement professionnel ;
- La continuité des actions d'accompagnement du management notamment en lien avec la gestion des tensions, la médiation et des actions d'intervention.



Le Plan Certification

Le Plan Certification définit des actions et projets mis en place en vue de :

- Valoriser les qualifications et les compétences en reconnaissant les acquis à toutes les étapes du parcours des stagiaires ;
- Garantir la qualité pédagogique de la formation professionnelle et assurer la certification des compétences acquises par l'usager ;
- Concrétiser le droit à la qualification tout au long de la vie.

Le déploiement du système complet et harmonisé d'attestations de Bruxelles Formation, la mise en place d'un cadre commun en matière de certification professionnelle (le Certificat de compétence professionnelle - CCP) et la création d'une plateforme d'échange de documents (site Share-Point) entre Bruxelles Formation et ses partenaires constituent les projets et actions-phares du Plan Certification.

En 2023, il est prévu également de poursuivre le déploiement de la certification des formations qualifiantes par les partenaires conventionnés, de mettre en production le nouveau module de gestion des attestations de fin de formation et de préparer la prise en compte des certifications et des compétences acquises en formation dans le Dossier Unique du chercheur d'emploi.

Le Plan d'actions visant à atténuer l'impact de la précarité sur le déroulement de la formation

Suite à la diffusion, en 2018, d'une étude sur la précarité du public en formation professionnelle à Bruxelles, Bruxelles Formation a élaboré en 2019 un plan regroupant une série d'actions visant à atténuer l'impact de la précarité sur le déroulement de la formation des stagiaires de Bruxelles Formation et de ses partenaires.

Il est financé par la Région bruxelloise au moyen des financements issus de la VI^e Réforme de l'Etat. Les principales actions prévues dans le plan continueront de se déployer en 2023 :

- Depuis le 1^{er} janvier 2021, et conformément à la déclaration de politique régionale, le montant des indemnités de formation a été doublé, passant de 1 euro à 2 euros de l'heure de formation. En 2023, les services de Bruxelles Formation poursuivront les analyses destinées à la mise en œuvre d'une prime de formation de 3 euros (brut) de l'heure de formation pour les stagiaires qui suivent une formation menant à des métiers en pénurie notamment dans le cadre de la plateforme interfédérale des métiers en pénurie ;
- Une attention particulière continuera à être portée sur la sécurisation pédagogique et administrative des parcours des stagiaires en formation, avec notamment le déploiement de prochains « contrats-parcours » ;

- Le projet *Réseau - lutte contre la précarité*, destiné à renforcer les collaborations, contacts et connaissance du secteur de la santé et du social de manière à mieux orienter les stagiaires en difficulté socio-économique, se poursuivra en 2023 ;
- Une nouvelle offre de formations et d'actions de soutien destinées au personnel pédagogique et administratif en contact avec les stagiaires plus précarisés : des actions de soutien aux troubles de l'apprentissage, initiées dans le cadre de projets pilotes en 2021, se poursuivront en 2023 ;
- [Les 10 brochures thématiques](#) d'information sur les droits sociaux feront l'objet d'une actualisation annuelle. Ces brochures répertorient, pour chacune des thématiques abordées, des conseils pour activer divers droits sociaux, ainsi que les principales aides et ressources existantes (contacts et sites utiles), et ce dans une démarche de lutte contre le non-recours aux droits ;
- Le prêt de PC portables et la facilitation d'un accès démocratique à internet pour les stagiaires en situation de vulnérabilité numérique se poursuivent. En complément, un plan d'action pour l'inclusion et l'autonomie numérique a été initié en 2022 et se déploiera en 2023 ([voir infra, page 57](#)) dans l'optique de permettre aux stagiaires concernés de se familiariser avec l'outil informatique, de développer leurs compétences numériques, de travailler en autonomie et, le cas échéant, de participer à des formations à distance ;
- La possibilité pour chaque stagiaire de faire appel aux services d'un assistant social du Service d'Accompagnement Social des Stagiaires (SASS) pendant le temps de sa formation ;

- Les données d'une étude quantitative sur les conditions de vie et revenus des stagiaires inscrits à Bruxelles Formation permettront la publication, en 2023, d'une série d'indicateurs de précarité et la mise en perspective des résultats recueillis à plusieurs niveaux (Bruxelles Formation, Région bruxelloise, autres régions, Belgique) ;

Le plan étant en constante évolution, de nouvelles actions seront développées en fonction des besoins des usagers et des équipes qui les accompagnent en portant une attention particulière aux publics les plus vulnérables.



Le Plan pour l'inclusion et l'autonomie numérique des stagiaires

Les priorités pour 2023 sont les suivantes :

- L'accès et le maintien des chercheurs d'emploi en situation de vulnérabilité numérique à l'offre de services de Bruxelles Formation, en veillant à l'application de deux grands principes :
 - Le maintien du « présentiel » comme la modalité d'apprentissage privilégiée pour les actions de formation qui rassemblent les publics identifiés comme les plus précarisés et/ou éloignés de l'emploi. Dans ce cadre, un dialogue régulier est établi avec la mise en œuvre du projet « Dispositifs hybrides de formation » ([voir infra, page 69](#)). L'objectif est d'éviter toute discrimination ou exclusion de stagiaires qui ne s'en sortent pas avec le distanciel ;
 - Dans le cadre de la dématérialisation des services de Bruxelles Formation, une alternative non-numérique et/ou un accompagnement pour les publics les plus éloignés du numérique. Dans ce cadre, un dialogue régulier est établi avec le Service Transformation Digitale afin de favoriser une numérisation non-excluante de nos services aux usagers.

- L'équipement des stagiaires en situation de fracture numérique, dès que des heures de distanciel sont prévues grâce à :
 - La pérennisation et l'amélioration du système de prêt de PC portables pour les stagiaires non équipés ;
 - Un accès démocratique à internet pour les stagiaires plus précarisés, notamment via un partenariat avec le projet social « Telenet Essential Internet » ;
 - La proposition d'un espace de travail aux stagiaires sans lieu adéquat au domicile (au sein du centre de formation ou pistes externes) ;
 - Des initiations à l'apprentissage à distance et le développement d'une offre de formation en lien avec les compétences numériques de base.



Le Plan Relations Employeurs

En 2023, Bruxelles Formation mettra en œuvre son Plan Relations Employeurs grâce au déploiement du nouveau Service aux employeurs.

Ce service transversal a pour vocation d'être le point de contact et d'informations générales auprès des employeurs bruxellois (employeurs@bruxellesformation.brussels) en assurant le rôle de service d'informations de première ligne sur l'offre de services de Bruxelles Formation et de ses partenaires :

- Le conseil des employeurs quant aux solutions existantes auprès de Bruxelles Formation et ses partenaires et les orienter vers l'opérateur le plus approprié ;
- La création d'un point d'entrée unique (SPOC) aux besoins des employeurs afin d'assurer l'interface entre eux et les divers intervenants internes (directions, centres, partenaires...);
- La bonne circulation de l'information en interne et veiller au bon suivi des demandes des employeurs.

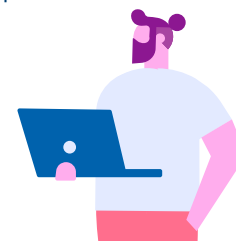
Il assume également la coordination de la promotion et de la prospection des employeurs en lien direct avec les partenaires dont Actiris avec qui Bruxelles Formation partage le plan d'action de la Garantie Solution Employeurs.

Le Plan Transformation digitale

Le Plan de transformation digitale et ses objectifs ont été redéfinis en regard des objectifs stratégiques du contrat de gestion 2023-2027 de Bruxelles Formation.

En 2023, les projets suivants seront prioritaires :

- L'implémentation du contrat parcours au sein de l'application de gestion des stagiaires (application Corail) ;
- La mise en production du nouveau module gestion des attestations de fin de formation ;
- La récupération de données provenant de sources authentiques (Registre National, ONEM, Dimona) ;
- Une refonte ergonomique et visuelle du processus d'inscription en séance d'information ;
- L'analyse d'un outil de gestion pédagogique ;
- La suite du projet BI et de la création d'un environnement de travail collaboratif autour de MS 365 ;
- Un second bilan de compétences numériques du personnel.



Le Plan Handicap-Collaborateurs 2021-2023

Le Plan Handicap-collaborateurs 2021-2023, validé en septembre 2021, définit l'ensemble des actions et projets envisagés à deux ans en vue de répondre à l'un des objectifs de Bruxelles Formation, à savoir la poursuite d'une démarche inclusive en matière de Diversité, plus spécifiquement via les priorités suivantes en 2023 :

- La finalisation des actions en cours comme la réflexion autour des aménagements pour les personnes neuroatypiques ou encore l'insertion d'un quota dans le Statut... ;
- La sensibilisation des collaborateurs pour déconstruire les préjugés et montrer aux personnes concernées quels sont les avantages d'en parler et de se déclarer : compréhension des équipes, meilleure communication, possibilité de demander des aménagements raisonnables... ;
- La création de liens avec d'autres services pour avancer de manière plus efficace : la Direction Infrastructure-Achats et Acquisitions pour la réflexion autour des aménagements pour les personnes neuroatypiques, le groupe de travail Bien-être pour utiliser l'enquête Bien-être afin d'avoir des informations sur le nombre de personnes concernées et sur leurs difficultés éventuelles, le groupe de travail Handistreaming et Communication interne pour la sensibilisation via notre intranet, la participation à la matinée de sensibilisation lors de la journée internationale de la personne handicapée... ;

- La prise en compte des évolutions du projet du Code Bruxellois « Egalité et non-discrimination – promotion de la diversité » qui s'appliquera à Bruxelles Formation ;
- L'intégration des dispositions inclusives dans notre Statut, similaires à la COCOF, avec un quota diminué et réaliste ;
- La réflexion pour la rédaction d'un nouveau plan pour 2024-2025 ;
- La formation continue du Référent handicap collaborateur.



Le Plan Diversité 2021-2023

Bruxelles Formation poursuit la mise en œuvre des actions de son troisième Plan Diversité devant le mener au label Diversité bruxellois. Le suivi positif à mi-plan démontre la pertinence de nos actions et notre dynamique.

De nombreuses actions ont été développées et seront développées en 2023 pour garantir l'inclusion des personnes en situation de handicap ([voir supra, page 59](#)).

Différentes actions internes ont été finalisées telles que la sensibilisation du Comité de Direction élargi via un atelier interactif Egalité professionnelle, diversité & inclusion décryptées ou l'intégration dans l'offre de formation interne de formations en lien avec la Diversité (par exemple, un MOOC sur les violences sexistes et sexuelles au travail).

Concernant les usagers, la mise en place d'un atelier d'orientation *Les métiers n'ont pas de sexe !* ou le lancement d'une formation à destination des femmes dans le domaine de la construction ont été réalisés.

La Diversité est une des valeurs structurelles de Bruxelles Formation. Accueillie comme une richesse, Bruxelles Formation veille à valoriser la singularité de chacun en faisant preuve d'équité. Dès lors Bruxelles Formation continue d'ancrer cette valeur dans sa culture et son fonctionnement.

Le Plan Environnement

Depuis 2012, conformément à son contrat de gestion, Bruxelles Formation s'est lancé dans une démarche environnementale. Le Plan Environnement entend valoriser l'ensemble des actions concernées.

Le terme « durable » est plus large et lié à la notion de « développement durable », où l'on s'efforce de concilier :

1. La protection de l'environnement
2. L'efficacité économique
3. La justice sociale

...en vue de répondre aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs. Néanmoins, comme «durable» n'est pas immédiatement compréhensible par tout le monde, l'appellation «Plan Environnement» a été retenue.

Les objectifs du Plan Environnement en 2023 :

- Le maintien de la dynamique environnementale au sein de Bruxelles Formation
- Des actions visibles
- Une présence accrue dans les centres de formation
- La réorganisation du suivi des projets de labélisation 'Label entreprise Ecodynamique' suite à l'obtention en 2022 du Label pour le site de BF construction



3 axes : labellisation, obligations mobilité et actions transverses :

Labellisation en éco-gestion à Bruxelles Formation

- Le label « Entreprise Ecodynamique », ou LEED, est géré par Bruxelles Environnement. Il encourage les organisations bruxelloises à réduire l'impact de leur activité sur l'environnement, pour un ou plusieurs de leurs sites ;
- Ce label valorise les pratiques en éco-gestion telles que la prévention des déchets, l'utilisation rationnelle de l'énergie, la bonne gestion de la mobilité des travailleurs ou encore une alimentation plus durable ;
- Deux projets de labélisation ont été lancés, l'un pour le site de Stalle, l'autre à BF construction (achevé, avec 2 étoiles). En 2023, deux autres sites devraient se lancer dans l'aventure ;
- Ces projets ont permis de réaliser ou de mettre en valeur des réalisations ou processus, liés, par exemple, aux achats, à la gestion des déchets, aux consommations en énergie et eau, à la mobilité, à la gestion d'espaces verts, aux formations, au niveau institutionnel ou local.

Obligations mobilité: Plan de Déplacement Entreprises (PDE)

- Le PDE entend promouvoir la mobilité douce en Région bruxelloise, en se basant sur l'analyse de la mobilité des stagiaires, des membres du personnel, travailleurs externes et visiteurs ;
- Tous les 3 ans, un diagnostic de mobilité et un plan d'action pour chaque site de plus de 100 travailleurs, c'est-à-dire à Stalle et, sans doute, pour le prochain PDE, la Gare Maritime sont établis ;
- Sur une base volontaire, tous les sites font l'objet d'un diagnostic de mobilité, en lien avec notre démarche environnementale et l'obtention du label « Entreprise Ecodynamique » ;

La mise en œuvre d'actions transverses

Celles-ci sont pilotées par la Direction Qualité-Prévention-Environnement-Diversité ou d'autres Directions et Services et se trouvent dans les cartographies projets-actions des processus de Bruxelles Formation comme, pour exemples :

- La sensibilisation des membres du personnel à la biodiversité ;
- La participation de Bruxelles Formation à l'initiative du Numérique Responsable en région de bruxelloise menée par CIRB ;
- La mise en place d'un catering durable et d'une vaisselle durable au sein de Bruxelles Formation ;
- ...



➔ LES PROJETS ET LEURS PRIORITÉS EN 2023

En 2020-2021, Bruxelles Formation a implémenté sa propre méthode de travail pour les projets stratégiques et transversaux, méthode de travail en concordance avec les principes généraux de la gestion de projet.

Depuis, 17 projets ont été lancés et pas moins de 13 chefs de projet ont été mis à contribution pour les réaliser.

Dans la perspective de l'adoption des nouveaux contrat et plan de gestion, de nouveaux projets sont déjà en cours de réflexion pour 2023.

Après une année de phase test en 2020, une évaluation en 2021 et une année de stabilisation de la méthode en 2022, 2023 sera l'occasion de :

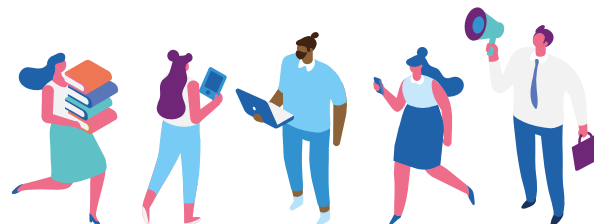
- Procéder à un audit interne du dispositif/de la procédure ;
- Mettre à jour le guide pratique de la gestion de projet afin de tenir compte des évolutions depuis le lancement du dispositif en 2020 ;
- Continuer la mise en place d'un dispositif d'accompagnement au changement par le biais de la construction d'une offre de formation dédiée, en collaboration avec le Service Formation du Personnel ;
- Proposer une offre de formation complémentaire pour les chefs de projet et les sponsors ;

- Echanger avec d'autres institutions publiques bruxelloises en vue d'améliorer le dispositif en participant à la Communauté de pratiques régionale en gestion de projet ;
- Co-construire une gouvernance de gestion de projet partagée avec Ac-tiris dans le cadre des projets de politiques croisées emploi-formation.

Par ailleurs, l'évaluation réalisée en 2021 sera continuée et aura toujours pour mission d'analyser :

- Les besoins et les recommandations des chefs de projet ;
- Les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans la poursuite de leur projet ;
- Les développements à réaliser pour l'amélioration du dispositif : l'identification d'indicateurs qualitatifs pour l'ensemble des projets, les échanges de bonnes pratiques et la veille ;
- Et enfin, les succès rencontrés tout au long de la poursuite des projets.

Voici un aperçu des projets stratégiques et transversaux actuellement en cours, [pages 62 et suivantes](#).



Le Projet Business Intelligence – BI (phase III)

La première phase du projet BI a été lancée en 2016, avec pour but de fournir des outils accessibles et simples d'utilisation pour l'exploitation des différentes bases de données utilisées par Bruxelles Formation et la mise en place de tableaux de bords.

La deuxième phase du projet a été lancée en 2018 avec pour objectif d'analyser les sources de données disponibles, dans la perspective de construire un modèle de données qui s'appuie sur l'identification des données pertinentes à intégrer et de leur source, établit les relations entre les sources, assure la qualité des données utilisées.

Cette phase s'est déroulée avec l'appui de consultants (PwC) et a débouché sur une troisième phase lancée fin 2019 et actuellement en cours.

La troisième phase a pour objectif de réaliser les étapes nécessaires à la mise en place d'un environnement conforme aux standards reconnus des technologies de Business Intelligence.

Cinq étapes sont prévues :

→ L'analyse et mise en place d'un Datawarehouse :

- Identification des options techniques et le choix sur la base des caractéristiques et des besoins de Bruxelles Formation.

→ La création et le développement d'un glossaire d'entreprise :

- Réalisation d'une note d'analyse (faisabilité, conditions de réussite et analyse de risques) ;
- Cadrage sur les données les plus exploitées, en lien avec le développement de datawarehouse.

→ Le renforcement des missions de base de l'environnement BI :

- Gestion de l'infrastructure matérielle et logicielle, organisation et suivi des formations des développeurs et des utilisateurs, qualité des données, sécurité des données, RGPD ;
- Renforcement du processus assuré actuellement par l'équipe projet et le groupe de travail BI ;
- Articulation renforcée avec les actions du Plan de Transformation digitale.

→ La conception et la mise en place d'une architecture des données :

- Il s'agit d'un point déterminant pour l'avenir du projet et une attention toute particulière lui sera donnée ;
- En ce sens, un renfort en personnel est prévu pour assurer au mieux les conditions de développement.

→ La pérennisation des missions BI et la mise en place d'un système de gouvernance :

- Mise en place d'un système de gouvernance chargé du pilotage de l'ensemble du système de BI ;
- Affiner les missions et les principes associés à la gouvernance afin d'aboutir à la clôture du projet et faire entrer la BI dans les activités structurelles de Bruxelles Formation.

Le Projet Développement des compétences numériques du personnel

Depuis le contexte exceptionnel de crise sanitaire vécu en 2020, le personnel a eu l'occasion d'augmenter ses compétences numériques.

Pour valoriser les acquis, accompagner et soutenir durablement le personnel dans un monde du travail qui change et dans une société qui évolue en permanence sous l'impact du digital, le projet de développement des compétences numériques professionnelles et citoyennes a été lancé pour faire face à un enjeu d'adaptation et d'apprentissage tout au long de la vie.

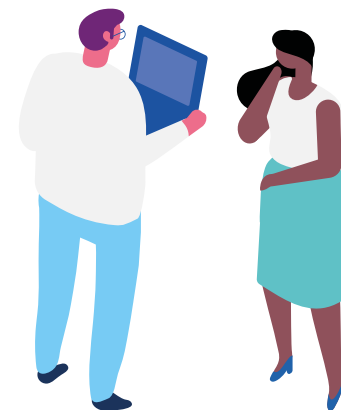
La phase de positionnement des compétences numériques du personnel pour détecter les besoins a été réalisée et s'est achevée en avril 2021.

Ce bilan de compétences numériques est basé sur le cadre de référence européen des compétences numériques, cadre déjà utilisé pour mesurer les compétences numériques des stagiaires, le DigComp. Celui-ci vise les compétences numériques essentielles à la formation, au travail, à la vie quotidienne, aux loisirs et à la participation citoyenne.

La seconde phase du projet visant à mettre sur pied une offre de formation ciblée et variée a ensuite pu débuter avec différentes offres et guichets d'accompagnement proposés en juillet et septembre 2021.

En 2022, une offre de formation ciblée pour le personnel ayant obtenu les plus faibles résultats au test de positionnement a été organisée et, de manière générale, les acquis d'apprentissage du personnel ont été consolidés par le lancement de « défis » autour des thématiques abordées lors des différentes formations.

En 2023, un second test de positionnement sera organisé et le projet pourra ensuite être clôturé.



Le Projet Importation dans le dossier unique du chercheur d'emploi des compétences identifiées et certifiées par Bruxelles Formation et ses partenaires

Ce projet permettra de répondre à l'ambition du Dossier unique¹ du chercheur d'emploi en l'alimentant avec des informations relatives aux compétences certifiées.

Trois grands objectifs sont poursuivis dans ce projet :

- Permettre aux titulaires d'un CECAF - Certificat de compétences acquises en formation - de mieux valoriser leurs compétences via un meilleur scoring pour une offre d'emploi lors du Matching ;
- Mettre à disposition des conseillers emploi une information fiable et valide afin de faciliter et soutenir leur travail d'orientation et d'accompagnement du chercheur d'emploi ;
- Renforcer la valeur de la certification sur le marché de l'emploi.

En attendant le passage d'Actiris au Competent 2.0 en 2023, le travail méthodologique visant à établir les liens entre le métier de chaque CECAF (Certificat de compétences acquises en formation) et la/les fiche(s) métiers de Competent 2.0 correspondante(s) est en cours.

1. « Dossier unique : le dossier informatisé des chercheurs d'emploi reprenant leurs compétences, leur parcours d'accompagnement, de formation et professionnel afin de permettre le matching entre les chercheurs/euses d'emploi et les offres d'emploi. Il est initié par Actiris et enrichi par les partenaires dont les Services publics de formation et d'enseignement ». Plus loin, en complément à cette définition, le Contrat de gestion stipule que l'objectif est de « simplifier le parcours du chercheur d'emploi en amont de la formation, en organisant un dispositif intégré d'identification des compétences suivant un référentiel commun, approuvé par Synerjob, inscrites dans le dossier unique, et en optimisant le processus d'envoi vers la formation et/ou la validation ».

Le Projet Label Entreprise Écodynamique

Après un audit de vérification en décembre 2022, Bruxelles Formation obtiendra le label Entreprise Écodynamique avec 2 étoiles pour le site de BF construction en début d'année 2023.

Le projet de labellisation pour le site de l'administration (Stalle) est toujours en cours dans l'attente d'un permis d'environnement. L'objectif sera d'obtenir le label dans le courant de l'année 2023.

En 2023, la gestion environnementale à Bruxelles Formation s'axera autour de différentes thématiques, désormais intégrées dans le Plan Environnement depuis 2022 ([voir supra, pages 60 et 61](#)).

Par ailleurs, les possibilités de labellisation d'autres sites de Bruxelles Formation sont déjà à l'étude pour les années à venir.



Le Projet de création d'un environnement de travail collaboratif autour de MS365

Le télétravail et le confinement, ont fortement modifié les habitudes de travail des collaborateurs de Bruxelles Formation. Ces changements ont entraîné des besoins accrus d'outils de communication, de collaboration à distance, d'autonomie dans les partages et les échanges de fichiers. Créer un environnement de travail collaboratif - basé principalement sur l'utilisation de la plateforme Microsoft 365 - permettra, d'une part, de bénéficier d'outils collaboratifs intégrés et d'autre part de se conformer au projet de gouvernance IT au niveau régional.

Les années 2021 et 2022 ont permis la migration de la messagerie vers la plateforme et la formation des équipes à Teams pour organiser des réunions en ligne, communiquer, partager et co-éditer des fichiers. Les prochaines phases de migration vers Microsoft 365 seront détaillées en 2023 par le recrutement - via le CIRB - d'un chef de programme ayant pour mission de coordonner les divers projets connexes nécessaires à la création de cet environnement (implémentation technique, formation du personnel, connexion au nouvel intranet, usages pédagogiques, gestion documentaire, processus de travail, analyse des besoins et arbitrage des possibilités offertes par différents outils collaboratifs...).

Le Projet pour renforcer les compétences comportementales des stagiaires à Bruxelles Formation

Afin de poursuivre la dynamique sur l'apprentissage et l'observation des savoir-faire comportementaux, initiée et développée à Bruxelles Formation dans le cadre des projets européens OPC-SFC et Step4SFC entre 2015 et 2019, Bruxelles Formation a lancé en 2021 un projet permettant de renforcer les compétences comportementales des stagiaires à Bruxelles Formation.

L'objectif de ce projet est d'avoir un cadre à Bruxelles Formation afin de :

- Définir spécifiquement les notions diverses et complexes de softskills, savoir-faire comportementaux, compétences transversales... afin de pouvoir affiner les objectifs et outils pédagogiques s'y référant à Bruxelles Formation ;
- Réaliser un état des lieux des outils existants et construire une bibliothèque/boîte à outils/plateforme afin de permettre aux collaborateurs et aux formateurs d'avoir un lieu clair et défini où trouver de l'information et des outils à utiliser avec leur équipe et/ou leurs stagiaires ;
- Accompagner le développement d'outils pédagogiques pilotes développés par et avec des formateurs de Bruxelles Formation. Le choix des compétences visées par ces outils (savoir-faire comportementaux, compétences comportementales...) est réalisé en fonction des besoins des centres et des formateurs ;



- Organiser une journée d'échange afin de permettre une communication sur les outils développés ainsi que d'organiser un moment d'échanges avec les collaborateurs et formateurs sur leurs expériences et leurs pratiques ;
- Réaliser une campagne de communication interne ;
- Rédiger une note afin de proposer des pistes, conseils et perspectives pour le développement pérenne et structurel des compétences comportementales pour les stagiaires à Bruxelles Formation.

Ce projet mené par la Direction Études & Développement en collaboration avec les centres de formation entame désormais ces dernières étapes et se clôturera en mai 2023.



Le Projet sur les valeurs cibles de Bruxelles Formation

En septembre 2019, Bruxelles Formation a lancé une enquête auprès des collaborateurs pour mesurer les valeurs qui vivent et qui sont souhaitées pour le futur de l'organisme.

Six valeurs ont alors été plébiscitées :

- La satisfaction des stagiaires
- La diversité
- La collaboration
- La reconnaissance et l'épanouissement du personnel
- L'amélioration continue et la gestion du changement
- La responsabilité sociétale et environnementale

La première phase du projet consistant en un travail collaboratif pour le choix et l'analyse des valeurs a été clôturée fin 2020.

Bruxelles Formation a ensuite lancé la phase II du projet qui a pour objectif l'incarnation des valeurs définies en son sein dans les comportements de ses collaborateurs, ses processus, sa gouvernance, ainsi que dans ses rites et symboles. Cette deuxième phase du projet a débuté en avril 2021 avec un Plan d'action formalisé autour de quatre leviers prioritaires : l'empathie, l'expression/la communication, la modélisation des valeurs et leur ancrage au sein de Bruxelles Formation.



Après la mise en œuvre du plan d'action en 2022, le projet se clôturera avec l'organisation d'un évènement interne sur les valeurs en mai 2023 dont les objectifs seront de :

- (Re)faire connaître les valeurs en interne, les rendre plus concrètes ;
- Continuer à fédérer les collaborateurs autour des valeurs ;
- Renforcer la cohésion d'équipe ;
- Travailler ensemble sur la valeur 'reconnaissance et l'épanouissement des collaborateurs' au travers d'une exposition.



Le Projet d'élaboration d'un dispositif d'entretien de fonctionnement

Le projet visant à mettre en place un dispositif d'entretien de fonctionnement, lancé fin 2020, s'est poursuivi en 2021 et a permis d'achever l'élaboration des trois livrables initialement prévus dans la fiche projet :

- Un Vade Mecum sur les Entretiens de fonctionnement (Finalités du dispositif, modus operandi...);
- Un canevas d'entretien de fonctionnement ;
- Un Atelier d'expérimentation pour les N+1 pour les accompagner à la démarche de feed back constructif et à la conduite d'entretiens de fonctionnement.

Le lancement officiel du dispositif a eu lieu en juillet 2022 et le projet se clôturera à la fin de l'année 2023, lorsque toutes les équipes auront mené à bien leurs premiers entretiens.

Le Projet de développement de dispositifs hybrides de formation

Si les confinements successifs ont été vécus par Bruxelles Formation et les centres comme des contraintes organisationnelles et pédagogiques, ils ont été l'occasion d'innover dans l'urgence sur ces deux plans afin d'assurer la continuité des formations au bénéfice des stagiaires.

Les enseignements à tirer de ces expériences aident à positionner Bruxelles Formation dans ses choix d'hybridation des formations. Objectiver ces choix, c'est anticiper plus sereinement de potentielles crises futures et également consolider l'identité pédagogique de Bruxelles Formation.

Les principaux objectifs et livrables du projet, qui a été lancé en janvier 2022 et se clôturera en 2023 sont les suivants :

→ Établir un glossaire commun sur l'hybridation. Considérant que la terminologie qui entoure ce sujet n'a jamais véritablement fait l'objet d'un consensus ni dans les pratiques, ni dans la littérature et que l'hybridation porte sur l'ensemble du dispositif de formation, son organisation, ses contenus, ses acteurs ... ;

- Organiser des journées de partage et de réflexion avec l'ensemble du personnel de chaque centre en visant l'élaboration d'une boîte à outil spécifique à chaque centre. Ces journées prendront appui sur une analyse des retours d'expérience de situations d'hybridations vécues durant le confinement, ainsi qu'au retour en présentiel, en impliquant tous les centres et les services supports concernés. Ces retours seront faits sur les contenus des formations, les pratiques des stagiaires, les pratiques des formateurs, les conditions matérielles et organisationnelles ;
- Rédiger des recommandations permettant d'outiller des choix réfléchis d'hybridation des formations, plus transversales à l'ensemble des composantes de Bruxelles Formation.



Le Projet de création et lancement du nouvel intranet de Bruxelles Formation

Bruxelles Formation a décidé de se doter d'une plateforme plus facile d'utilisation et plus ergonomique pour l'ensemble des collaborateurs qui permettra, entre autres, d'améliorer l'accès aux informations internes, la communication interne sur les nouveautés (nouveaux projets, nouvelles formations, événements...) et son animation quotidienne.

En 2022, après avoir implémenté techniquement l'outil, l'équipe projet a procédé à :

- La création et l'implémentation de tous les contenus nécessaires à l'information des collaborateurs de Bruxelles Formation
- Le transfert des archives (principalement les news depuis 2015)
- La gestion documentaire via 365-sharepoint
- Le plan de communication
- La finalisation du design

Après retour d'expérience des utilisateurs et quelques réajustements sur la plateforme, le projet se clôturera officiellement début 2023.

Le projet de valorisation des contenus de Dorifor dans le site web de la Cité des métiers

Lancé fin 2022, ce projet a pour objectif de faire migrer tous les contenus et toutes les fonctionnalités du site web Dorifor.brussels vers le site web de la Cité des métiers.

La première étape de ce projet sera de réaliser un plan de migration des données et des fonctionnalités de ces contenus.

Cette opération qui aura un impact tant sur les usagers que sur les personnels pédagogiques des centres de formation et partenaires de Bruxelles Formation nécessitera une grande collaboration entre les gestionnaires tant éditoriaux que techniques des deux sites web.

Pour la réaliser, une collaboration transversale est nécessaire entre diverses entités au sein de Bruxelles Formation telles que le centre BF carrefour, la Direction des Systèmes d'informations, le Service Transformation Digitale au sein de la Direction Production de la Formation, la Direction Études & Développement et la Direction de la Communication.



➔ LES PROJETS EN PARTENARIAT

Les Politiques croisées : priorités 2023

Le 18 janvier 2023, Bruxelles Formation et Actiris ont signé leur nouveau contrat de gestion 2023-2027.

Les deux Contrats de gestion définissent et fixent les missions et les priorités des deux organismes publics afin d'aider les chercheurs d'emploi bruxellois à accéder à l'emploi via la formation, l'amélioration et la valorisation de leurs compétences, notamment linguistiques, numériques et bureautiques.

En 2023, Bruxelles Formation et Actiris poursuivront également leurs collaborations en mettant en œuvre plusieurs projets prioritaires qui visent à améliorer les résultats des indicateurs stratégiques à responsabilité partagée des deux organismes :

- Le Bilan de compétences professionnelles, numériques et linguistiques du chercheur d'emploi ;
- Le Dossier unique du chercheur d'emploi ;
- IMT-B, le site d'information sur le marché du travail à Bruxelles ;
- Le site internet de la Cité des métiers ;
- La Garantie Solutions Employeurs ;
- L'Accès – adressage des chercheurs d'emploi vers la formation et la validation des compétences.

En 2023, Actiris et Bruxelles Formation continueront également le développement de :

- Formations financées via la VI^e Réforme de l'Etat ;
- La mise à l'emploi des chercheurs d'emploi formés par Bruxelles Formation et ses partenaires dans le cadre de parcours de formation pour les employeurs qui s'engagent à engager.



Les collaborations avec les Opérateurs publics de formation et avec l'enseignement

Que ce soit au sein des collaborations prévues par Accord de coopération (Validation des compétences, FormaForm) ou au sein de structures moins formalisées à ce stade (Comité de Concertation Enseignement Formation, Comités stratégiques avec la Formation PME ou le VDAB Brussels...), le dialogue entre institutions publiques est essentiel afin de nouer de nouveaux partenariats au service du public.

En 2023, les réunions informelles des OPF (Organismes de Formation professionnelle) seront organisées afin d'y approfondir des thématiques transversales aussi fondamentales que la certification unique ou la mobilité des stagiaires en formation.



Les priorités de nos Directions



Direction générale

La Direction générale, réorganisée en 2022 en une équipe regroupant, autour de notre Directrice générale, la Direction Appui Stratégique et Transversal, la Direction Qualité, Prévention, Environnement et Diversité et le Conseil Finances, Budget et Subventions, poursuivra en 2023 le développement des dossiers suivants et plus spécifiquement :



Pour la Direction Appui Stratégique et Transversal

- L'élaboration du Plan de gestion 2023-2027 dont la partie croisée avec Actiris ;
- Le déploiement de la Direction Appui stratégique et transversal et la mission de support aux Directions ;
- L'intégration des activités des Services Relations Européennes et Internationales et Régie dans le Processus Direction – Régie ;
- La création du service aux employeurs et la mise en œuvre du Plan Employeurs, en lien avec la Garantie Solutions Employeurs d'Actiris ;
- La coordination du Plan Pôle Formation Emploi (PFE) transversal et l'animation de la démarche interne à Bruxelles Formation par sous-objectifs, en lien avec les organes de gestion des PFE ;
- Le pilotage et l'animation des réunions des réseaux des opérateurs

de formation et validation (Numérique, Social/Santé, Industrie Technologique, Logistique, HORECA, Construction, Digital) ;

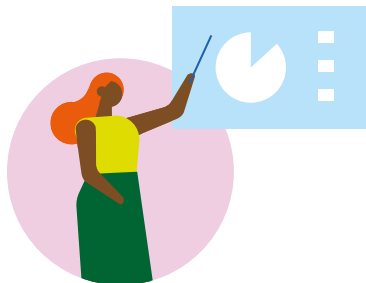
- La coordination de la mise en œuvre des recommandations Régie ainsi que la clôture du cycle de la Régie 2019-2022 et le lancement du Plan d'action Régie 2023-2026 ;
- La poursuite des activités de Bruxelles Formation en lien avec l'international : coordination du réseau REFERNET, contributions aux stratégies européennes, accueil de délégations étrangères ... ;
- Le renforcement du dispositif de Gestion de projets au sein de Bruxelles Formation en appui des équipes concernées.

Pour la Direction Qualité, Prévention, Environnement et Diversité

- L'intégration de la Prévention au sein de la Direction ;
- L'intégration des audits du dispositif de certification chez les partenaires en partenariat avec la Direction Études & Développement ;
- Dans le cadre de la Labélisation Entreprise Ecodynamique, Bruxelles Formation travaillera, en 2023, pour l'obtention du label pour le site de BF construction, la finalisation de la demande pour le site de l'Administration située à Uccle et le lancement d'un dossier pour un ou deux autres sites ;
- La mise en place d'une offre de services Environnement auprès des centres de formation ;
- La finalisation du déploiement du troisième Plan Diversité 2021-2023 de Bruxelles Formation.



Budget, Comptabilité et Finances

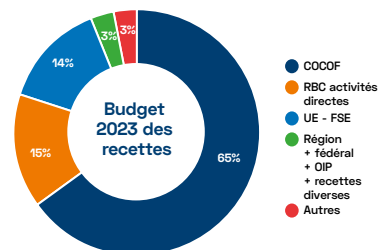


Les priorités de la Division Budget, Comptabilité et Finances en 2023 seront :

- La révision du cadre budgétaire pour préciser les points de contrôle et l'amélioration du système de contrôle interne ;
- Le renforcement de la culture et de la responsabilité budgétaire par l'organisation de groupes de travail spécifiques destinés aux agents budgétaires;
- Le développement d'un modèle (simple) de contrôle de gestion pour mesurer (indicateurs) et analyser les performances budgétaires de Bruxelles Formation sur une base régulière grâce à des outils de pilotage comme l'outil de Business Intelligence, Qlik ;
- La diffusion des bonnes pratiques comptables et budgétaires, surtout au moment de la clôture annuelle via divers outils ;
- La mise en place de référents métier pour former les nouveaux agents, remettre à niveau, et proposer un catalogue de modules de formation ;

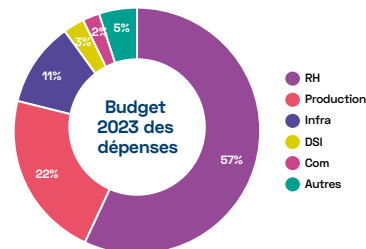
→ La poursuite des actions de simplification et d'amélioration au niveau du PGI et de l'harmonisation des procédures.

Budget 2023 des recettes par source de financement



Recettes	91.875.101 €
COCOF	60.150.978 €
RBC Activités directes	13.605.000 €
UE-FSE+	12.958.914 €
Région+Fédéral+OIP+Recettes diverses	2.276.260 €
Autres	2.883.949 €

Budget 2023 des dépenses par support



Dépenses	91.875.101 €
Ressources Humaines	52.433.089 €
Production de la formation	19.704.943 €
Infrastructures	10.042.231 €
Systèmes d'Information	3.156.733 €
Communication	2.117.956 €
Autres	4.420.149 €



Études et Développement



Les priorités de la Division Études et Développement en 2023 seront :

Pour le Service Développement des Produits

- La continuité du Projet Dispositifs hybrides de formation : Boîte à outils, recommandations et accompagnement des centres ;
- La continuité du Projet Compétences comportementales : recommandations ... ;
- La refonte du Glossaire des termes pédagogiques de Bruxelles Formation ;
- L'accompagnement des formateurs sur les thématiques suivantes : référentiels, certifications et attestations et supports pédagogiques.

Pour le pilotage Certification & Garantie qualité de la formation

- Le déploiement du système complet et harmonisé d'attestation de Bruxelles Formation ;
- Le déploiement de la certification des formations qualifiantes par les partenaires conventionnés ;
- Le développement et la mise à disposition d'une Plateforme d'échange de documents entre Bruxelles Formation et ses partenaires conventionnés ;
- La mise en œuvre de la nouvelle application de gestion des certificats et attestations ;

- La préparation, avec les autorités compétentes concernées, de l'implémentation d'une Certification professionnelle unique (CCP) en suivi du second projet-pilote ;
- La prise en compte des certifications et des acquis d'apprentissage dans le Dossier Unique du chercheur d'emploi.

Pour le Service Études et Statistiques

- La rédaction d'une Étude sur les revenus et conditions de vie des stagiaires en formation à Bruxelles Formation et ses partenaires (Enquête type SILC) et publication relative à la part de nos stagiaires ayant un statut BIM (contrat avec la BCSS) ;
- Le lancement étude sur les logiques d'action des prescripteurs ;
- La rédaction d'une Étude sur l'Impact de la formation professionnelle sur l'accès à l'emploi : valorisation, diffusion, soutien à l'appropriation des résultats ;
- La mise en œuvre du plan d'action conjoint au sein de view.brussels.

Pour le Service Identification et Validation des compétences

- La mise en œuvre du nouveau projet Fonds Social Européen (FSE)-Validation des compétences (VDC) porté par Bruxelles Formation : « Renforcement des activités de validation des compétences » ;
- L'intégration d'IDCOMP au projet FSE d'orientation ;
- L'identification et le développement des canaux pour améliorer l'articulation Validation des compétences et de l'offre de screening.

Pour le Service 'Usagers' et le Service d'accompagnement social des stagiaires (SASS)

- La coordination et la mise en œuvre du Plan de lutte contre la précarité : fonctionnement en réseau avec le secteur associatif, information active sur les ressources et droits sociaux, suivi de la mise en œuvre du revenu de formation, actions ciblées sur les difficultés d'apprentissage et une alimentation saine... ;
- La coordination du Plan pour l'inclusion et l'autonomie numérique des stagiaires ;
- L'organisation de Focus groupes pour recueillir la parole des usagers ;
- La définition de recommandations concernant le dossier 'Monoparentalité' : démarche de diagnostic en lien avec la situation des stagiaires ;
- La mise en œuvre du nouveau dispositif Citoyenneté dans sept centres de formation ;
- La mise à disposition, en ligne, des résultats de l'enquête de satisfaction des stagiaires ;
- L'accès à un accompagnement social pour tous les stagiaires ;
- Le lancement d'une réflexion sur la diversité des usagers et l'égalité des chances ;
- Un état des lieux de tous les types d'accompagnements proposés aux stagiaires en cas de difficultés relationnelles ou de discrimination.

Pour le Service Bibliothèque-Documentation-Archivage

- Poursuite de la mise en place du fonds d'archives
- Mise en place de la consultation du fonds d'archives



Production de la Formation



Les priorités de la Direction Production de la Formation en 2023 seront :

Concernant la formation des chercheurs d'emploi de Bruxelles Formation et des partenaires

- La participation aux travaux relatifs à la stratégie et à l'identité pédagogique de Bruxelles Formation ;
- La participation aux projets partagés avec Actiris comme la Garantie Solution Employeurs... ;
- La préparation du redéploiement du dispositif OISP (Organisme d'Insertion socio-professionnelle) ;
- La mise en œuvre d'une démarche d'exploitation des résultats des formations ;
- Le déploiement et le testing du Contrat-Parcours ainsi que la conception et l'intégration des contrats-parcours dans les applicatifs de Bruxelles Formation
- La coordination de la mise en place opérationnelle du FSE+ et la préparation des audits ;
- Le renforcement de l'appui budgétaire aux centres de formation et la gestion du monitoring rapproché des engagements et des dépenses, selon les différentes enveloppes du budget de la Direction ;
- La réalisation d'une mise à jour importante de Corail, l'application de gestion administrative des stagiaires.



Concernant l'accès aux formations

- Le renforcement de la lisibilité de l'offre de formation de Bruxelles Formation auprès des chercheurs d'emploi, des prescripteurs et de leurs partenaires ;
- Un meilleur positionnement de l'offre de formation de Bruxelles Formation par rapport au bilanage linguistique et numérique du chercheur d'emploi ;
- Une opérationnalisation des améliorations mises en œuvre dans le cadre du processus Accès : tableau de l'offre, refonte du site IMTB qui va adopter le langage Competent 2.0, utilisation d'autres outils comme les casques de réalité virtuelle pour visualiser des métiers...

Concernant la transformation digitale et l'accompagnement numérique des équipes

- La mise en œuvre de la signature numérique des contrats de formation, et plus largement le déploiement de la connexion avec la BCSS ;
- Le développement du nouvel outil d'inscription en ligne aux Séances d'information ;
- La mise à jour du Plan Transformation digitale sur la base du Contrat de gestion 2023-2027 ;
- Le renforcement de la lisibilité des différentes productions de BF-TICE : Astices, Défis, VR, podcasts...
- Le lancement d'un projet pilote de permanence hebdomadaire de BF-TICE dans des centres de Bruxelles Formation ;
- La contribution de BF-TICE à la formation du personnel de Bruxelles Formation.



Ressources humaines



En 2023, la Direction des Ressources humaines aura pour priorité d'assurer ses missions et son rôle de support dans un contexte organisationnel mouvant et incertain (qui fait notamment suite au contexte de crise sanitaire), en particulier :

- La réponse aux besoins d'engagement du personnel pour assurer la continuité des services et mettre en œuvre les priorités du Plan d'action annuel ;
- La mise en œuvre du nouveau du cadre réglementaire et des modalités d'organisation du télétravail ;

- La clarification du cadre réglementaire de Bruxelles Formation (arrêté Missions Nationales, refonte du règlement pédagogique...) ;
- Le soutien de la ligne managériale :
 - La clarification des missions (redesign organisationnel) et du cadre réglementaire (règlement pédagogique, évolution du cadre organique...)
 - La poursuite des sessions de formation « le parcours du managers » et du développement de leurs compétences managériales
 - Son accompagnement ;
- Le travail sur les facteurs de risque de l'épuisement professionnel en soutenant le personnel au travers de l'offre de formation et d'accompagnement et en contribuant à l'ancrage des valeurs ;
- La poursuite du développement des compétences numériques du personnel dans le cadre du projet DigComp ;
- La digitalisation progressive des formulaires RH et le redéploiement d'une information RH pertinente sur le nouvel intranet ;
- L'inclusion des collaborateurs porteurs de handicap en pilotant le Plan Handicap-Collaborateurs avec une attention toute particulière aux aménagements raisonnables demandés pour raisons médicales par le personnel en place.

Informatique

Les priorités de la Direction des Systèmes d'Information en 2023 seront :

Concernant la sécurité des données et la lutte contre la cybercriminalité

- L'évolution des normes minimales de sécurité de l'information en conformité, entre autres, avec les normes minimales du réseau BCSS
- La collaboration systématique avec le DPO afin d'intégrer le RGPD pour tous les projets où l'informatique est partie prenante.
- La sécurisation des réseaux internes de Bruxelles Formation en isolant les réseaux administratifs des réseaux pédagogiques
- La sécurisation des plateformes de collaboration par la mise en place d'une authentification multi facteur et une gestion des habilitations plus rigoureuse.

Concernant la stratégie

- Des services et des solutions privilégiés sur base des standards régionaux
- L'intégration de l'expertise de la DSI en amont de tout projet ou initiative
- La création d'une offre de service no-code et low-code afin d'offrir rapidement des solutions aux agents, voire de leur permettre de les créer eux-mêmes.



- La reprise de la gestion de la Mise Hors d'Usage (MHU) du matériel informatique

Concernant la visibilité, la collaboration et la communication

- La visibilité et la communication sur les services, actions et activités de la Direction des Systèmes d'information, en ce inclus les procédures, les règles d'acquisition et les règles d'usage
- L'amélioration de la coordination DSI / RH pour les entrées & sorties et la mise à disposition du matériel des agents
- L'automatisation et l'harmonisation des annuaires de Bruxelles Formation sur base des données Pléiades RH

Concernant l'innovation

- L'intensification de la recherche de nouvelles solutions technologiques, matérielles et logicielles
- La coordination de la participation à l'élaboration de la stratégie numérique régionale à Bruxelles Formation
- La centralisation de la gestion des licences informatiques
- La préparation du parc informatique au passage à Windows 11
- L'historisation des données utilisées par la BI afin de pouvoir consulter des reportings d'aide à la décision



Infrastructure

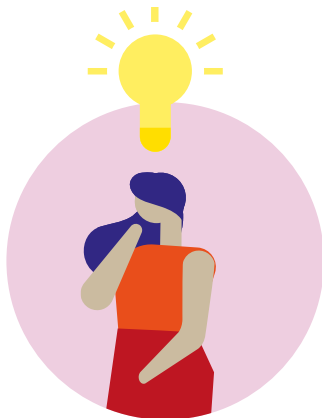


Les priorités de la Direction Infrastructure, Achats & Acquisitions en 2023 seront :

- L'intégration de la Direction dans le processus Qualité : actualisation des documents, mise en place de nouvelles procédures et de nouveaux indicateurs ;
- La mise place d'une procédure « déménagements » ;
- L'élaboration en commun des budgets relatifs à l'Infrastructure, aux Achats et Acquisitions : partage d'expertises, back-up entre service, réunion en commun avec les Directeurs des centres de formation pour élaborer les budgets et répondre, au plus près, aux besoins des centres de formation ;
- La mise en place d'une stratégie énergétique ;
- La mise en place d'une procédure « achats » globale pour l'ensemble des sites de Bruxelles Formation ;
- Le développement d'une méthode plus collaborative pour la réalisation des inventaires.



Communication



Les priorités de la Direction de la Communication en 2023 seront :

Concernant la communication externe

- L'accroissement de la visibilité de Bruxelles Formation pour recruter plus de stagiaires : campagnes, salons, e-mailings, posts réseaux sociaux, site web, Formtruck, call center ;
- Le développement de la communication de Bruxelles Formation auprès de ses partenaires via l'organisation et l'animation d'un réseau de référents Communication chez nos partenaires ;

- L'augmentation de la communication vers les entreprises et leurs employés : site web et réseaux sociaux ;
- Le développement d'une véritable communication institutionnelle et pédagogique en affirmant le rôle de régisseur de la formation professionnelle à Bruxelles ;
- La mise en place d'une communication de marque employeur pour attirer des profils rares et ciblés et permettre le recrutement de nouveaux talents : site web et réseaux sociaux (LinkedIn).

Concernant la communication interne

- Le renforcement de l'adhésion à la stratégie de Bruxelles Formation via, notamment, le développement d'une communication managériale ;
- Le déploiement d'une culture d'entreprise qui rassemble avec en 2023, l'organisation d'une journée collaborative sur les valeurs pour l'ensemble du personnel ;
- Le renforcement d'une communication plus collaborative et transversale via les différents canaux de communication - l'Intranet, la newsletter interne et le magazine – et la création de contenus ciblés sur le cœur métier, boîte à outils, vidéos, podcasts en collaboration avec BF-TICE, la Direction Production de la Formation et la Direction Études & Développement.



Juridique

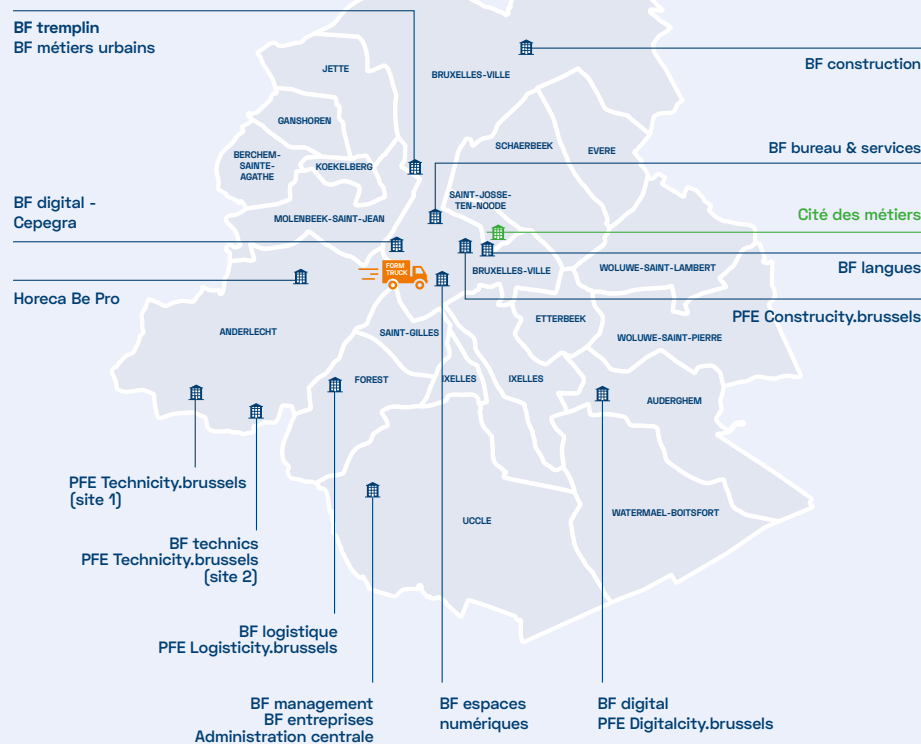


Les priorités de la Direction juridique, en 2023, seront :

- La mise à jour de la procédure de gestion des marchés publics ainsi que la formation et l'information des agents de Bruxelles Formation (notamment via la procédure achats) ;
- L'intégration des activités juridiques de la Direction Infrastructure, Achats et Acquisitions, y compris du poste de juriste ;
- La mise en œuvre de la Directive lanceurs d'alerte via une procédure de signalement interne ;
- La révision du cadre des appels à projets et de l'ensemble des conventions de partenariats, en collaboration avec la Direction Production de la Formation ;
- Dans le cadre du RGPD, la mise en place d'une politique de sécurité des données en collaboration avec le DPO et la Direction des Systèmes d'information ;
- Concernant la gestion des réclamations, l'évaluation de la satisfaction en matière de gestion des réclamations et le renforcement du soutien aux centres de formation.



Bruxelles Formation



Nos points de contact



Notre site web :

<https://www.bruxellesformation.brussels/>



Notre Call center :

0800 555 66

n° gratuit - accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15



Faire appel à notre Formtruck

formtruck@bruxellesformation.brussels : le Formtruck va à la rencontre des Bruxellois d'avril à octobre, pour les informer sur les formations et la validation des compétences à Bruxelles et offre la possibilité aux chercheurs d'emploi de s'inscrire aux formations de Bruxelles Formation.



BRUXELLES FORMATION



former pour l'emploi



Co-financé par l'Union européenne



www.bruxellesformation.brussels